

Le livre d'Adolphe BELLET

« La grande pêche de la morue à Terre-Neuve »

(Ed.1901)

Adolphe Bellet 1852-19.., est président de la Chambre de commerce de Fécamp, conseiller du commerce extérieur de la France et armateur à la Grande-Pêche à Terre-Neuve. Ce livre a été publié en 1901 et se limite donc globalement à la fin du XIX^{ème} siècle.

Après le livre de Marc Kurlansky (chapitre précédent), qui s'intéressait aux pratiques de pêches des acteurs des deux côtés de l'Atlantique Nord, il s'agit ici de

**L'histoire de la « grande pêche »
telle qu'elle fut pratiquée par nos pêcheurs français
dans les contextes géopolitiques successifs.**

(extraits)

De tout temps.....	3
Les Français sur les côtes africaines.....	3
Les Français sur les côtes américaines.....	4
Résumé du traité de Versailles :.....	5
La pratique de la pêche morutière.....	6
La Pêche à la côte de Terre-Neuve.....	6
XVI et XVIIème siècles : Une activité morutière soutenue.....	6
1713 – French-Shore.....	7
1719 - La flotte française.....	7
1744 - Dégradation de nos conditions de pêche.....	7
Après la guerre de sept ans : le traité de Paris.....	7
Guerre d'indépendance américaine.....	8
1783 - La pêche à la côte.....	8
1793 - Nouveaux troubles et nouveaux règlements.....	10
La Pêche sur les Bancs.....	10
Les «Bancs».....	10
Antériorité française.....	11
Pas ou peu de réglementation.....	11
Bâtiments et équipages au XVIIème siècle.....	11
La formation de l'état-major.....	12
Guerre de succession d'Autriche.....	12
(S) et Traité d'Aix-La-Chapelle (1748) (W).....	12
Aménagements de la réglementation.....	12
Pêche côtière // Pêche aux bancs.....	13
La campagne sur les bancs.....	13
Appâts pour "boetter" les lignes.....	13
Pêche errante.....	13
Le travail du poisson.....	14
Pêche à la ligne «dormante» ou «de fond».....	15
Les ports de la pêche au banc au XVIIIème siècle.....	15
Sécurité : Les phares et feux de côte.....	15
Pêcheurs pendant la paix, Corsaires pendant la guerre.....	16
Se défendre.....	16

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p2/44

Corsaires du Roi et Pirates.....	16
Lettre de course ou de « marque ».....	17
Prises de course.....	17
Incitations à la course - Faire la chasse à l'Anglais.....	17
Pendant la Révolution française.....	17
Bonnes et mauvaises fortunes de mer.....	18
La pêche au Banc pendant le XIXème siècle.....	19
Napoléon puis Louis XVIII.....	19
La confiance revient.....	19
Pêche et Commerce.....	20
Amélioration des techniques de pêche.....	20
L'engagement à la part.....	21
Règlement de 1819 adopté à Dieppe, Fécamp et Saint-Valery-en-Caux.....	22
Assouplissement de la réglementation.....	23
Les bateaux utilisés aux différentes époques.....	23
Les améliorations de la fin du XIXème siècle.....	24
Que réserve l'avenir ? La Vapeur ?.....	24
Industrie de la pêche et de la préparation de la morue.....	25
Sécheries de Sète et de Bordeaux.....	25
Nouveaux bateaux.....	25
Nouveaux équipages.....	26
Salaires comparés.....	26
Le grand départ des Terre-neuviers.....	27
Les préparatifs.....	28
La traversée.....	28
Préparation de la pêche.....	29
La pêche.....	30
Le travail de la morue.....	31
Le salage.....	32
Le séchage.....	33
Économie et bénéfices induits.....	34
Saint-Pierre et Miquelon.....	36
Situation et géographie.....	36
Histoire de Saint-Pierre et Miquelon.....	38
L'industrie morutière à Saint-Pierre.....	38
L'assistance aux Marins-Pêcheurs.....	40
Un métier dur et dangereux.....	40
La société des «Œuvres de Mer».....	40
Les Société de secours.....	41
Orphelinats et autres Maisons.....	41
Maintien de nos droits sur le French-Shore.....	43

De tout temps

De tout temps, nos marins français sont sur les mers !...

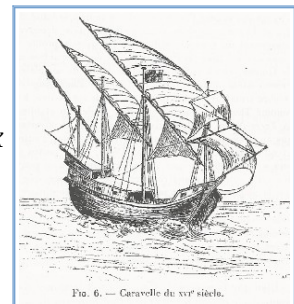
Les Français sur les côtes africaines



p.22 « Les Français ont découvert les premiers tous les pays que les Espagnols, les Portugais, les Anglais et les Hollandais possèdent aujourd'hui dans l'Amérique et dans l'Afrique ...

[1364] p.22 « M. Viet (dans «Relation des Côtes d'Afrique» 1667) met en lumière la découverte des Côtes de Guinée par les Normands de Dieppe et de Rouen vers 1364; c'est à dire plus de dix ans avant que les Portugais n'y aient commencé leurs voyages ...

p.22-23 « ... Ils équipèrent, au mois de novembre de l'année 1364, deux vaisseaux du port (de Dieppe) d'environ cent tonnes chacun, qui firent voile vers les Canaries, et arrivèrent vers Noël au Cap Vert, et mouillèrent devant Rio Fresco, dans la baie qui conserve encore le nom de Baie de France ...



Sierra-Léone (Épingle rouge)

« Au sortir du Cap Vert, ... ils coururent le Sud-Est et arrivèrent à Boulombelle ou **Sierra-Léone**, ainsi que depuis l'ont nommée les Portugais ...

« Là ils achevèrent de prendre leurs charges de morphi (d'ivoire) et de ce poivre appelé « malaguette » (w) ...

[1365] « Et l'année suivante, 1365, à la fin mai, furent de retour à Dieppe, ayant fait des profits qui ne se peuvent exprimer ...

« La quantité d'ivoire qu'ils apportèrent de ces côtes donna cœur aux Dieppois d'y travailler ...

« Au mois de novembre suivant, les marchands de Rouen s'associèrent à ceux de Dieppe, et au lieu de deux vaisseaux, en firent partir quatre, ...

[1375] p.25 « Le grand profit qui se trouva dans le débit de ce poivre donna envie aux étrangers de faire ces voyages, et d'aller eux-mêmes choisir ce qu'ils achetaient des Dieppois ...
« C'est pourquoi, environ l'an 1375, dix ans après que nous y étions, ils commencèrent d'y traiter ; Mais voyant que les Français y avaient partout des loges, comme à Cap Vert, Sierra-Léone et cap de Moulé, le Petit-Dieppe et au Grand Sestre, et que les Maures les aimaient de sorte qu'ils ne pouvaient souffrir les autres, ils quittèrent ce commerce qu'ils reprirent après et depuis ont toujours continué ...

Fin de ces premières relations "France-Afrique"

[1410] p.26 « Ces commencements étaient trop heureux, et les profits trop grands, pour avoir de longues suites. Les guerres civiles ayant commencé vers 1410 (W), le commerce déperit avec la mort de quantité de marchands, et au lieu de trois et quatre vaisseaux qui partaient tous les ans de Dieppe, c'était beaucoup quand, pendant deux ans, ils pouvaient en mettre un à la mer pour la Côte d'Or, et un autre pour grand-Sestre. ...
Enfin, les guerres augmentant, ce commerce se perdit tout à fait. ...

Les Français sur les côtes américaines

[1300? 1350?] p.15 « Depuis longtemps, les Basques avaient découvert les côtes de l'Amérique septentrionale et ils s'y rendaient régulièrement chaque année. ...

« Comme les Normands de la Manche, les Basques qui habitaient le golfe de Gascogne avaient pratiqué la pêche de la morue sur leur littoral où ils trouvaient également de la sardine et du thon ; mais leur pêche principale était celle de la baleine, du cachalot et des autres souffleurs qui semblaient affectionner tout particulièrement ces parages. ...

« C'est en poursuivant ces monstres marins à travers les mers, poussant chaque année de plus en plus loin à mesure que leur gibier, fuyant devant eux, se rapprochaient des mers glacées, que nos compatriotes découvrirent bien loin dans l'Ouest, une terre couverte de frimas ...

« Cette **Terre Neuve** n'était autre que l'Amérique du Nord. »

p.17 « C'est à ces premiers atterrissages des baleiniers du Cap-Breton sur les côtes des «Terres Neufves» que nous devons faire remonter la véritable découverte du Nouveau-Monde, et l'établissement de la première route vraiment commerciale entre l'Europe et l'Amérique. » ...

p.18 « Malheureusement, il nous est encore impossible de pouvoir donner une date fixe à cet événement historique. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il précéda d'au moins un siècle et demi la première expédition de Christophe Colomb, expédition qui ne fut d'ailleurs organisée par le Génois que sur les indications d'autres Basques que le vent avait poussés aux Antilles vers 1480 ...

p.19 « Selon l'auteur de "Histoire et Commerce des Colonies anglaises de l'Amérique septentrionale", (ouvrage publié à Londres en 1755) :

"La pêche au Banc de Terre-Neuve a été pratiquée de tout temps par les Français et longtemps avant que les Anglais se fussent établis dans l'île de Terre-Neuve ; ... les Basques fréquentaient ces parages avant que Christophe Colomb eût découvert le nouveau monde."



Terre-Neuve

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p5/44

p.27 « Les premiers Français qui touchèrent les côtes d'Amérique étaient des pêcheurs et non des colonisateurs ; la découverte qu'ils avaient faite ne constituait, à leurs yeux, qu'un simple incident de voyage dont ils profitèrent pour relâcher et s'installer provisoirement dans une des baies de ces « Terres Neufves », à seule fin d'y exercer leur industrie avec facilité ...

p.28 « Pendant près de deux siècles, nos nationaux fréquentèrent donc régulièrement les parages de Terre-Neuve avant de chercher à s'y établir à demeure et ce ne fut qu'au commencement du XVI^{ème} siècle qu'eurent lieu les premières tentatives de colonisation proprement dite ...

[1506] p.29 « C'est en 1506 que nous trouvons les traces de cette première tentative dont il faut rapporter tout l'honneur aux Normands de Dieppe et de Honfleur ... »

[1524] Puis ...

Voir en fin de ce cahier :
« Histoire de notre Colonie française de
l'Amérique du Nord »
1524 (Exploration Verazani) ... (Traité de Versailles) 1783
Découvertes, Explorations, Colonisation, Retraits progressifs
et leurs impacts sur notre industrie morutière

[1783] « Le Traité de Versailles réduisit définitivement notre colonie d'Amérique du Nord et en précisa les contours ...

Résumé du traité de Versailles :

p.42 « Le traité de Versailles proclame que les Français seuls ont le droit de pêcher sur le "French-Shore", mais son littoral est réduit. ...

p.43 « L'Angleterre nous rend Saint-Pierre et Miquelon sans nous imposer les clauses humiliantes des anciens traités. ...

p.45 « Aucune restriction n'est apportée au droit de pêche des Français, ni dans la forme des engins, ni dans la nature des produits que peuvent nous offrir les eaux de Terre-Neuve, comme : morues, Harengs, capelans, lançons, moules, coques de mer, homards et autres animaux. ...

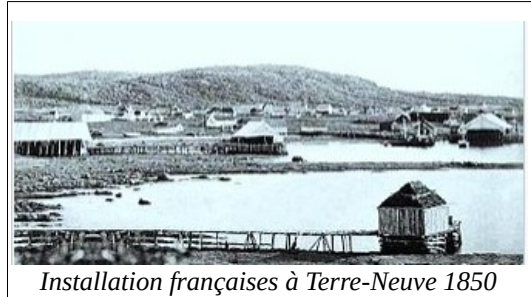
« Pendant un quart de siècle, le traité fut exécuté loyalement. ...

p.46 « Aucun acte international n'est venu, depuis lors, modifier les droits de la France, de sorte que nos pêcheurs devraient pouvoir aujourd'hui y exercer leur industrie avec les mêmes libertés qu'au siècle dernier. ...

La pratique de la pêche morutière

p.49 « Afin de donner plus de clarté et de faire mieux ressortir la diversité des intérêts engagés, il est nécessaire d'établir une distinction entre les différentes méthodes employées dans l'exploitation des richesses poissonneuses de ces fonds ... (W)

Pêche à la côte : « L'une d'elle a son siège sur une partie du littoral de l'île de Terre-Neuve que nos traités avec l'Angleterre ont réservée à nos nationaux, ainsi que sur les îlots de Saint-Pierre et Miquelon : c'est la pêche sédentaire avec sécheries ou Pêche à la côte. ...



Installation françaises à Terre-Neuve 1850

pêche au banc : « L'autre se pratique au large sur les nombreux bancs que présentent ces régions et dont les principaux sont le Grand Banc de Terre-Neuve, le Banc vert, le Banc de Saint-Pierre, les Banquereaux du Cap Breton. Elle se pratique aussi dans le golfe du Saint-Laurent et principalement dans le voisinage du groupe des îles de la Madeleine : C'est la pêche errante ou pêche au banc dont les produits sont préparés sur le bateau et salés au vert. ...

La Pêche à la côte de Terre-Neuve

«depuis la découverte par les Basques français jusqu'à nos jours»

XVI et XVIIème siècles : Une activité morutière soutenue

p.50 « La pêche à la côte fut la seule pratiquée à l'origine par les Basques qui commençaient, en arrivant dans ces parages par mettre leurs navires à l'abri dans une des nombreuses rades que présentent les côtes si découpées de Terre-Neuve et du Cap Breton. Puis, quand leur bateau était en sûreté, une partie de l'équipage descendait dans les chaloupes pour pêcher avec des filets dans la rade choisie, tandis que l'autre partie, descendue à terre, préparait le poisson rapporté par les pêcheurs ...

« Dès le commencement du XVI^{ème} siècle, les Normands, les Bretons, les Rochelois, les Bordelais, les Olonnois suivirent l'exemple des Biscayens, armèrent pour Terre-Neuve et les autres îles et côtes nous appartenant dans le golfe du Saint-Laurent ...

“Réglementation”

« Le nombre important de navires arrivant sur les côtes provoqua très tôt des querelles relatives au choix des meilleures places d'ancrage des bateaux et de zone de pêche, si bien que divers règlements durent être mis progressivement en place ...

[1640] p.51 « Au Parlement de Rennes (Confirmation d'un premier règlement négocié à Saint-Malo) : « Ce règlement portait en substance que celui des maîtres de navires qui arriverait et jetterait l'ancre le premier dans le «Havre du Petit-Maître» demeurerait amiral de la pêche, lequel, pour signal, mettrait l'enseigne sur son mât ...

[1671] p.52 « Le roi confirme l'arrêt de Rennes ...

[1681] p.52 « Colbert confirme et généralise le règlement de 1640 ...

“Les passeports”

[Sous Louis XV] p.53 « Pendant les longues années de paix maritime dont la France avait joui au cours du XVI^{ème} siècle, la liberté absolue avait été laissée aux armateurs ...

« Ils pouvaient quitter leur port d'embarquement et y rentrer quand bon leur semblait ...

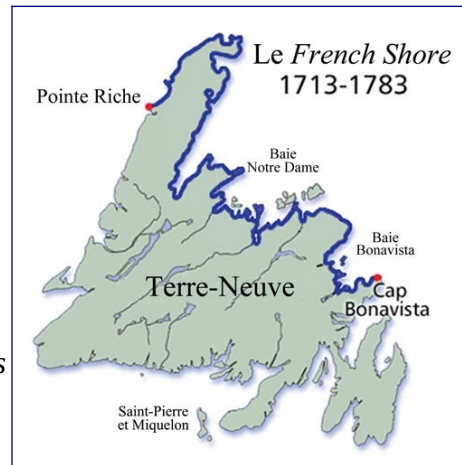
« La guerre venue, les dangers que couraient les marins d'être attaqués par les ennemis dans ces parages éloignés ou dans les voyages d'aller et retour, forcèrent les gouvernements à prendre des mesures de protection ...

« Les capitaines ... furent obligés de payer 3 livres par tonneau de jauge entre les mains du trésorier général de la marine ...

1713 – French-Shore

[1713] p.54-55 « Quand vinrent les traités d'Utrecht, la France ne conserva plus de ses immenses et riches pêcheries d'Amérique que le droit de pêcher, d'élever des échafauds et des cabanes temporaires pour y préparer, saler et sécher le poisson pendant la saison de pêche sur les côtes de Terre-Neuve du «French-shore» [\(S\)](#) ...

« Dès lors ces derniers (les Anglais) ... firent à nos pêcheries une concurrence acharnée et très souvent déloyale ...



1719 - La flotte française

[1719] p.55 « Pourtant, vers 1719, il partait ordinairement de France ... deux flottes d'environ 250 voiles chacune; la première quittait les ports français au commencement de janvier, et la seconde au courant du mois de mars ; cela constituait un ensemble de 500 bâtiments français dont les principaux ports d'armement étaient Rouen, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Granville, Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Les Sables d'Olonne, Bordeaux et Bayonne ...

1744 - Dégradation de nos conditions de pêche

[1744-1763] p.56 « Tout alla tant bien que mal jusqu'en 1744 ...

« Mais les hostilités recommencèrent ouvertement avec l'Angleterre ...

« Les choses étaient à peine remises en état qu'éclata la guerre de sept ans (1756-1763) [\(w\)](#) terminée par le désastreux traité de Paris en 1763 ...

Après la guerre de sept ans : le traité de Paris

[1763] p.56 « Les hostilités ayant cessées ... les capitaines ne peuvent faire la pêche qu'à trois lieues de toutes les côtes appartenant à la Grande Bretagne, soit du continent, soit des îles du golfe du Saint-Laurent ...

« Ils peuvent aller à Saint-Pierre et Miquelon qui venait de nous être rendu ...

p.59 « Mais chaque année les vexations se renouvelaient de la part des Anglais chez qui le goût de la pêche de la morue se développait avec une rapidité extraordinaire et inquiétante pour l'avenir de notre industrie ...

[1763] « En réaction, et pour encourager nos équipages, des gratifications furent allouées à ceux qui allèrent sur nos havres de Toulanguet et Grindespagne occupés par les Anglais (500, 750, 1000 livres selon le tonnage et l'importance de l'équipage) ...

p.60 « Tous ces efforts ne purent ramener le résultat qu'on en espérait et malgré leur bon droit, nos pêcheurs reculèrent devant l'intrusion Anglaise ...

« La tranquillité ne régnait plus sur les autres parties de la côte ...

Guerre d'indépendance américaine

[1775-1783] p.64 « La lutte que les colonies anglaises de l'Amérique du Nord entamèrent en 1775 contre la métropole et qui se termina en 1783 par l'indépendance des États-Unis, eut pour conséquence de suspendre chez nous tout armement de pêche pour la côte de Terre-Neuve dont les eaux étaient parcourues en tous sens par les croiseurs anglais ...

« La guerre fut d'ailleurs déclarée effectivement le 24 mai 1778 et l'Angleterre s'empara de Saint-Pierre et Miquelon pour nous priver de la seule station qui nous restait dans ces mers et d'où elle expulsa toutes les familles françaises qui s'y étaient fixées à la faveur de la paix ...

p.65 « Il s'en suivit une suspension complète des armements pour la pêche sédentaire avec sécheries, et cette suspension dura près de dix ans ...

« Les pêcheurs anglais profitèrent de cet état de choses pour s'emparer des meilleurs cantonnements du littoral précédemment exploités par les Français et se fortifier en s'y établissant à demeure avec leurs familles ...

« Mais cette fois l'Angleterre fut battue ...

« On eût pu croire que la France qui avait contribué si fort au succès de la guerre, retirerait, au moins en échange des 733 millions dont elle s'était endettée à cette occasion, des avantages sérieux pour ses pêcheries d'Amérique. Ce fut le contraire qui arriva ...

« Les îlots de Saint-pierre et Miquelon nous furent restitués, c'est vrai ; mais il ne restait plus rien de nos anciens établissements ...

« Quant au "French-Shore" de Terre-Neuve ... l'Angleterre sut garder pour ses nationaux les meilleures plages et nous laissa que les baies les plus ingrates ...

p.67 « De fait, nos pêcheurs y gagnèrent une plus grande sécurité pour exploiter les havres qui nous restaient et où ils trouvaient encore plus d'espace qu'il ne leur en fallait pour pêcher et sécher tout à leur aise ...

1783 - La pêche à la côte

[1783] p.67-68 « Chaque année, les navires bretons et granvillais, les seuls pour ainsi dire qui aient conservé entière la tradition de la pêche à la côte ... quittaient leur port d'armement dès le mois de février et mars ...

Les équipages

Leur équipage était composé :

- mi-partie de marins destinés à la manœuvre du bâtiment et des embarcations, ainsi qu'à la pêche proprement dite, et
- mi-partie de grapiers, ouvriers absolument étrangers à la marine et dont la destination était le nettoyage des graves, la réparation et l'entretien des échafauds et des cabanes et la préparation à terre du poisson pêché par les marins ...

« Cette répartition ... explique pourquoi les navires armés pour la pêche à la côte présentent, à égalité de tonnage, des équipages généralement doubles de ceux des navires qui arment uniquement pour la pêche au Banc ...

p.69-70 Arrivé à destination, tout l'équipage procède à l'aménagement de l'établissement ... :

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p9/44

- « L'échafaud (ou « chaufaud ») ...
plateforme en planches supportée par des poteaux et qui s'avance en mer pour faciliter le débarquement du poisson ; côté grève, il est surmonté d'un hangar ...
- « Les cabanes en bois servant d'abri à l'équipage et de remise au poisson préparé ...
- « La grève, parfois remplacée par des claies en bois placées horizontalement sur des piquets élevés de deux à trois pieds au-dessus du sol ...



Les Chaufauds

« A part la grave que nos ennemis n'avaient pu ni emporter ni détruire, il y avait chaque année un établissement complet à reconstituer avant de commencer sa pêche ...

Travail du poisson

p.71-73 « Le poisson rapporté chaque jour par les chaloupes pêchant soit à la ligne soit au filet, était aussitôt livré aux ouvriers restés à terre et qui s'occupaient de sa préparation pour le transformer en morue sèche ...

Les grands traits de cette préparation s'appelaient des «Soleils» :

- 1^{er} soleil : « On étendait les morues sur les graves ou les vignot, après les avoir étêtées, fendues, vidées, désossées et convenablement lavées et on les laissait ainsi toute la journée, la chaire en dessus ...

- 2^{ème} soleil : « Ces poissons étaient de nouveau étendus les uns



à côté des autres et recevaient le «deuxième soleil» jusqu'à midi ; on les rassemblait alors trois par trois. ...

- 3^{ème} soleil : « Le troisième jour, une nouvelle exposition à l'air se prolongeait jusqu'au soir, puis on rassemblait ses morues par tas de huit, appelés «javelles» ...

- 4^{ème} soleil : « le 4^{ème} soleil ressemblait au précédent ...

- 5^{ème} soleil : « Puis le cinquième à la suite duquel on rassemblait les morues en tas plus gros appelés «moutons» ...

- 6^{ème} soleil : « Après le 6^{ème} soleil, les tas formaient des piles d'environ 50 quintaux métriques qu'on appelait «meulons» ; ces piles restaient ainsi de dix à douze jours sans être touchées ...

- 7^{ème} soleil : « Au bout de ce temps, on étendait à nouveau les morues sur la grave pour refaire les piles de manière à placer sur le dessus les morues les moins sèches ...

- 8^{ème} soleil : « On recommençait la même opération d'étendage et ré-empilage au bout de quinze jours ...

- 9^{ème} soleil : « Puis on recommençait un mois après ...
- 10^{ème} soleil : « Enfin quarante jours plus tard. Les dernières piles restaient ainsi exposées à l'air pendant cinquante ou soixante jours sans être touchées à nouveau ...

1793 - Nouveaux troubles et nouveaux règlements

[1793-1802] p.73 « L'année 1793 ouvre une nouvelle ère d'hostilités entre la France et l'Angleterre qui s'empresse de mettre la main sur Saint-Pierre et Miquelon qu'elle occupe pendant neuf ans, empêchant ainsi toute industrie française sur les côtes de Terre-Neuve ...

[1802] p.73 « Le Traité d'Amiens, 25 mars 1802, (w) (s) nous rend nos pêcheries (pour trois mois seulement) ...

« Le 28 Juillet 1802 (9 Thermidor an X), le ministre prescrit aux armateurs des ports de Saint-Malo, Saint-Brieuc, Granville de se réunir à Saint-Malo pour délibérer. Mais, la rupture de la paix d'Amiens, arrivée trois mois après, empêcha que la nouvelle législation reçut son exécution, les Anglais ayant de nouveau mis la main sur Saint-Pierre et Miquelon ...

[1815] p.74 « Ce fut seulement en 1815 que la France fut remise définitivement en possession de sa colonie de Saint-Pierre et Miquelon et de ses pêcheries de la côte de Terre-Neuve ...

p.76 Règlements de 1815, 1821, 1842, 1852 :

Engins « Comme autrefois, la pêche à la morue dans les havres et baies de Terre-Neuve se pratique soit au moyen de filets, soit au moyen de lignes ...

- Le filet est la seine (filet flottant lesté), mailles 48mm entre nœuds au carré ...
- La ligne ou «harouelle» (w) « Aucun règlement ne s'est occupé jusqu'à ce jour de la longueur ou de la disposition de ces engins ...

Armements «on les divise en trois catégories suivant les manières dont ils pratiquent la pêche

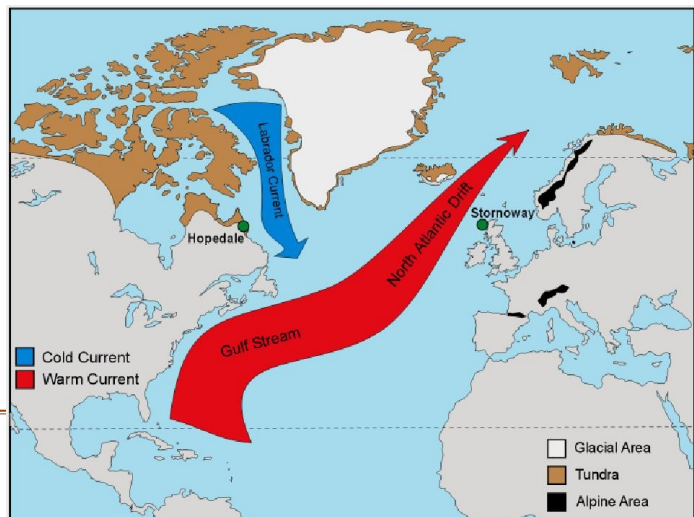
- Les côtiers,
- Les armements doubles : à la côte et sur le Grand-Banc ou l'un des Banquereaux,
- Les «banquais avec sécherie» sont les bâtiments qui font la pêche entière sur le Grand-Banc ou l'un des Banquereaux et ne vont à la côte que pour faire sécher les produits de leur pêche.

La Pêche sur les Bancs

Les «Bancs»

p.77 « Dans cette partie occidentale de l'Atlantique Nord, qui baigne les côtes des États-Unis et du Canada, le fond de la mer se relève considérablement pour former de hauts plateaux sous-marins, désignés sous le nom de Bancs, (S) sur lesquels la profondeur de l'eau varie entre 40, 60, et 80 mètres et ne dépasse pas les 100 mètres ...

« Le plus important de ces plateaux, véritables îles sous-marines, est situé au



sud-ouest de l'île de Terre-Neuve et porte le nom de "Grand Banc". Sa plus grande longueur, du nord au sud, est d'environ 450 kilomètres; sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de près de 400 kilomètres ...

p.78 « C'est là le principal lieu de rendez-vous des Terre-neuviers français qui font la pêche en mer ...

p.79 « Tout au long de ces bancs, du côté du sud, court le Gulf Stream, cet énorme courant d'eau chaude sorti du Golfe du Mexique et qui, après avoir suivi les côtes des États-Unis, change brusquement de direction vers le banc de Nantuket du cap Cod pour se diriger de l'ouest à l'est vers les côtes d'Europe ...

« Du nord descend le courant du Labrador d'eau froide qui, partant du Spitzberg et longeant le Groenland charrie les icebergs détachés des glaces polaires et qui viennent se fondre au contact des eaux équatoriales ...

« De ce croisement des deux courants, dont les températures contrastent si fort, résulte pour les bancs de Terre-Neuve un état météorologique tout particulier, où les brumes les plus intenses dominent pendant l'été et durent quelquefois des mois entiers, tandis que l'hiver, alors que la différence de température des deux courants est moins accusée, ces brumes sont presque inconnues. « Mais alors, le Grand Banc, au moins dans sa partie septentrionale se couvre d'une immense couche de glace ...

Antériorité française

[1536] p.81 « Il reste également hors de conteste que non seulement les Français furent les premiers à y envoyer leurs navires, mais encore qu'ils restèrent longtemps les seuls à explorer ces parages ...

« Chaque année, une véritable armée de bateaux pêcheurs dont le nombre et le tonnage pouvaient varier selon le degré de sécurité qu'ils rencontraient dans ces parages éloignés, quittait les ports français de la Manche et de l'Atlantique pour aller pratiquer la pêche errante ...

« Les risques de guerre étaient beaucoup moins grands en pleine mer que sur le rivage et dans les baies d'où les ennemis voulaient nous chasser. Aussi l'histoire de la pêche sur le Grand-Banc est loin d'être aussi mouvementée et documentée que celle des pêcheries de la côte ...

Pas ou peu de réglementation

p.83 « Si haut que nous remontions dans l'arsenal de nos lois, nous n'y trouvons pas la moindre prescription qui ait tenté de régler soit la manière de pêcher, soit les engins dont les pêcheurs se sont successivement servis ...

[1681] « L'Ordonnance de la marine d'août 1681 voulait qu'il fut embarqué un chirurgien ...
« C'est évidemment là qu'il faut chercher l'origine du coffre de pharmacie que chaque terre-neuvier est tenu d'embarquer ...

Bâtiments et équipages au XVIIème siècle

p.83 « Le tonnage de ces bâtiments était généralement très faible, c'est ainsi que nous trouvons un grand nombre de caravelles jaugant de 50 à 70 tonneaux et montés par 12

hommes d'équipage ... « Ceux qui atteignaient 90 tonneaux étaient montés par 18 hommes y compris les mousses (1 mousse pour 10 hommes) ...

« Leur état-major était ainsi composé ;

- Un capitaine au long-cours,
- Un pilote hauturier,
- Un maître d'équipage,
- Un chirurgien.

La formation de l'état-major

[1629] p.84 « Dès 1629, une ordonnance de Louis XIII avait décidé qu'une école d'hydrographie serait établie dans les principales villes maritimes du royaume afin que le commandement des vaisseaux ne fut confié qu'à des officiers instruits ... Ordonnance sans effet ...

[1681] « L'Ordonnance de la Marine d'août 1681 reprit la même proposition ...

[1745] p.85 « En 1745, le duc de Penthièvre, amiral de France, envoya François de Boux à Fécamp pour y créer un école d'Hydrographie qui précise les programmes d'enseignements : l'abrégé de la sphère, ... l'usage des cartes, ... la division du temps, ... les courants et marées, ... la boussole, ... les instruments d'observation des astres, ... le calcul des routes, ... le journal de navigation, ...

Guerre de succession d'Autriche

(S) et Traité d'Aix-La-Chapelle (1748) (W)

[1744] p.86 « M. de Maurepas (ministre de la Marine sous Louis XV) avisa les intéressés qu'ils ne pouvaient plus quitter les ports français à cause des risques qu'ils auraient encourus ...

[1748] p.87 « Nos négociants recommencèrent aussitôt leurs armements. A partir de cette époque, les petits bateaux se font plus rares et sont avantageusement remplacés par des navires d'une jauge dépassant les 100 tonneaux. C'est ainsi qu'en 1751, Fécamp expédiait deux bâtiments de 150 tonneaux et un de 120 tonneaux ...

« Les équipages s'élargissent avec : Saleur, Etesteur, contre-maître tonnelier, contre-maître charpentier ...

« Mais cet équipage «comprenant notamment deux officiers reçus au long-cours et un chirurgien, constituait une charge bien lourde pour l'armateur ...

« Ce fut surtout contre l'obligation d'embarquer des chirurgiens que la campagne fut menée ...

Aménagements de la réglementation

[1767] p.88 « L'Ordonnance de 1767 confirme et alourdit l'ordonnance de 1681 : les équipages de plus de 50 marins devront avoir deux chirurgiens ...

[1769] p.89-91 « Propositions d'aménagement : lettres du 11 février et du 20 juin 1769 du Ministre Le Duc de Praslin ...

« Une solution définitive ... autorisait les armateurs pour la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve à ne plus embarquer de chirurgiens dans les bâtiments dont les équipages n'attendraient pas 20 hommes ...

Pêche côtière // Pêche aux bancs

p.93-94 « Nous avons déjà dit que l'industrie de la pêche au banc diffère complètement de ce qu'elle est pratiquée par les côtiers ...

« En effet, tandis que le poisson pris au filet dans les pêcheries de la côte de Terre-Neuve ou des îles de Saint-Pierre et Miquelon est aussitôt séché sur les graves de ces îles par une partie de l'équipage laissée à terre, les morues prises à la ligne sur le Grand-Banc et les banquereaux sont salées à bord du bateau pour être ainsi rapportées en France et livrées à des industriels qui leur font subir la dernière opération ...

« Mais ce qui différencie surtout la pêche aux bancs de la pêche côtière, c'est que les navires côtiers, aussitôt arrivés à destination, sont désarmés et ancrés au fond des havres où ils trouvent un abri sûr pour toute la durée de la campagne ; la moitié de leur équipage reste continuellement à terre pour préparer le poisson, et l'autre partie y entre tous les soirs pour se coucher dans les cabanes, ne se livrant à la pêche que quand l'état de la mer le leur permet, de sorte qu'ils ne courent aucun danger ...

« Sur les bancs, au contraire, le navire reste en pleine mer pendant toute la durée de la saison de pêche, exposé à tous les dangers que présentent ces parages ...

« A moins de circonstances fortuites : de grosses avaries qu'il faut aller réparer à Saint-Pierre, le manque de sel ou l'impossibilité de se procurer de l'appât sur les fonds de pêche, beaucoup de navires ne quittent pas les bancs avant d'avoir terminé leur pêche ...

La campagne sur les bancs

p.94 « Après la guerre d'Amérique, on n'envoya plus sur les bancs que de tout petits bateaux d'une jauge moyenne de quarante à cinquante tonneaux ...

« Les départs n'urent plus lieu qu'en mars et avril, c'est à dire quand la saison du hareng était terminée en Manche. Le retour s'effectuant aussi plus tôt, vers la fin août ou le début de septembre.

Appâts pour "boetter" les lignes

p.95 « Maquereaux salés, harengs et capelans, sardines, oiseaux de mer, crustacés et mollusques de toutes sortes ...

« Nos marins ayant reconnu que les morues étaient friandes de coquillages, en pêchaient pour "embecqueter" les hameçons ...

Pêche errante

p.95-97 « Ce qui caractérise surtout cette longue période qui précéda la révolution, c'est l'usage exclusif de la méthode connue sous le nom de "Pêche errante" avec des lignes de main que les hommes manœuvraient du bateau tandis que celui-ci dérivait sous l'action du vent et des courants ...

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p14/44

« Une fois arrivés sur le grand banc, ... les charpentiers travaillaient à faire un échafaud le long d'un des côtés du navire et en dehors. Ils posaient sur cet échafaud des tonneaux de la grosseur d'un demi-muid, et qui venait en hauteur jusqu'à la ceinture ...

« Chaque pêcheur, chaudement vêtu, prenait alors place dans un de ces tonneaux avec un grand tablier appelé "cuiriez" qui allait depuis la gorge jusqu'aux genoux ; le bas du tablier se mettait par dessus le tonneau et en dehors pour faire en sorte qu'en tirant la morue, l'eau qui vient avec le poisson ne pénétrât point dans le tonneau. C'est de ce poste peu commode que le pêcheur laissait filer sa ligne ...

« Cette "ligne de main" consistait en une corde très forte, de la grosseur d'un tuyau de plume, longue de cent brasses et munie à son extrémité d'un plomb de huit à dix livres ; sur cette ligne principale et au dessus du plomb s'attachait une corde plus fine, appelée "empile" qui portait le "haim" ou hameçon ...

p.95-97 « Améliorations : Les barils sont installés dans le navire, un pavois de toile goudronnée protège les pêcheurs des intempéries ...

p.99-101 « La pêche : Lorsque la morue avait mordu, le pêcheur la tirait à fleur d'eau et la saisissait avec un petit crochet de fer appelé "gaffot".

« Lorsque le poisson était très gros, il se servait d'un filet à main, le "manet" ou "trouble" ...

« Il l'accrochait par derrière la tête à un instrument de fer, l' "élangueur", lui arrachait la langue pour rendre compte de sa pêche, retirait les entrailles s'il en avait besoin pour "boetter" sa ligne ...

Le travail du poisson

« Derrière les pêcheurs était disposée une grande table, sorte d'établi nommé "étal" ...

« Un matelot appelé "étesteur", y déposait la morue et lui coupait la tête, (principale nourriture de l'équipage),

lui retirait le foie qu'il jetait dans la "foissière" (pour l'huile de foie de morue), lui enlevait les œufs ou "rogues" (salés à part pour servir d'appât aux pêcheurs de sardine en Bretagne), passait la morue à l' "habilleur" ...

« L'habilleur la fendait, la nettoyait dans une "baille" remplie d'eau de mer ...

« Dans la cale, la morue était passée au "saleur" pour lui donner le "premier sel" ...

« La pêche se terminait aux dernières heures du crépuscule, lorsqu'il n'était plus possible de

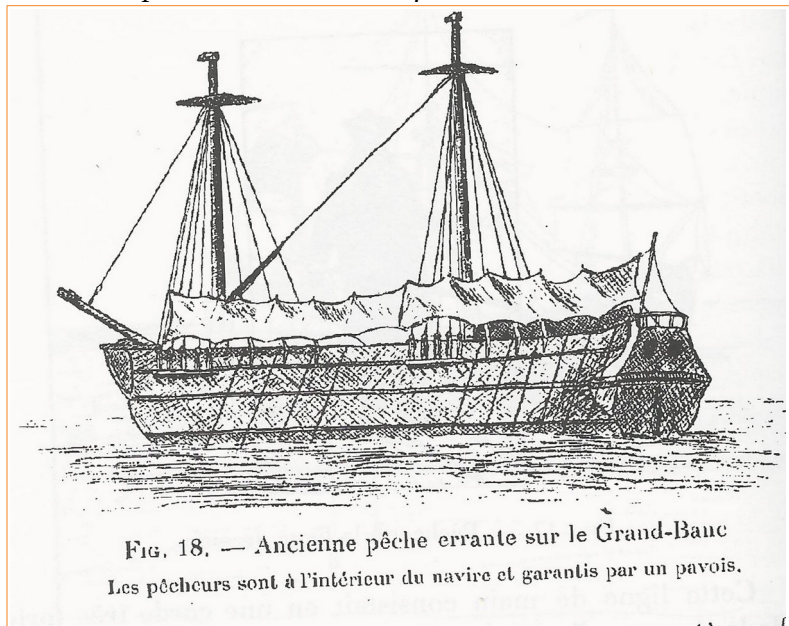
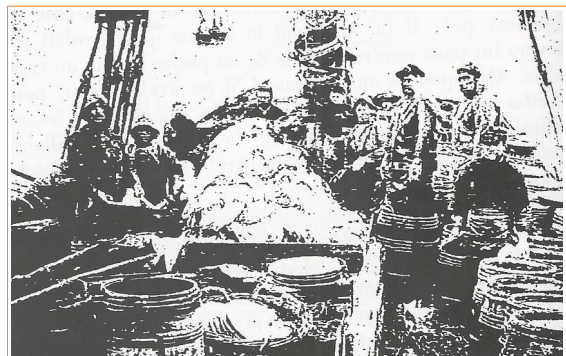


FIG. 18. — Ancienne pêche errante sur le Grand-Banc
Les pêcheurs sont à l'intérieur du navire et garantis par un pavois.



distinguer les lignes ...

p.101 « La pêche au moyen des lignes à la main était des plus fatigantes et des moins productives ; elle continua cependant jusque vers 1789 ...

Pêche à la ligne «dormante» ou «de fond»

p.101-102 « C'est le capitaine Sabot, de Dieppe, qui eut, le premier, l'idée de remplacer cet engin si peu commode par une "ligne dormante" ou "ligne de fond" :

« - Le navire est mouillé sur le banc par un fort câble de chanvre au lieu de le laisser aller à la dérive ...

« - Plusieurs pièces de lignes sont attachées bout à bout, et garnies de distance en distance d'empiles et d'hameçons boettés comme auparavant ...

« - Le canot de bord porte à la mer ces lignes lovées dans un fond de barrique ...

« - Arrivé au bout, on attache une grosse pierre et une bouée ...

« - On laisse séjourner la nuit dans l'eau ...

« - Le lendemain on lève les lignes en les tirant du bord ...

« - On répète l'opération plusieurs fois dans la journée ...

« Dès la première année, Sabo fit une pêche extraordinaire pour l'époque : deux fois il revint à Dieppe avec un chargement complet de "morues vertes". Plusieurs améliorations suivirent.

Les ports de la pêche au banc au XVIIIème siècle

p.103 « Les principaux ports qui armaient pour la pêche au banc au XVIII^{ème} siècle étaient Dieppe, Saint-Varéry-en-Caux, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Granville, Saint-Malo, Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne.

« Aussitôt débarquée, la morue était triée et répartie en quatre catégories :

- la "grande morue" ou poisson marchand, dont le cent devait peser 900 livres,

- la "morue moyenne" dont le cent devait peser 600 livres,

- la "petite morue" ou "raguet" qui ne pesait que 300 livres,

- le "rebut" et les "lingues" et autres variétés que le commerce estimait moins que la morue ...

Sécurité : Les phares et feux de côte

« Pendant tout le Moyen-Age, et même après, très rares furent les points de signalisation de la côte la nuit ...

[1773] p.108 « En 1773, le roi autorisa la Chambre de commerce de Normandie à construire plusieurs phares pour la sûreté des navigateurs ...

« Après mûres délibérations, cette compagnie décida que pour répondre aux besoins généraux de la navigation, trois grands phares étaient absolument indispensables pour éclairer la côte :

- La pointe de Barfleur (w) , à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin (1775),

- La pointe de la Hève (w), près du Havre (1774),

- La pointe d'Ailly (w), près de Dieppe (1775).

Les nouveaux phares furent éclairés à l'huile (et non au feu de bois comme les anciens).

Pêcheurs pendant la paix, Corsaires pendant la guerre

Chapitre V «Temps de Paix et Temps de Guerre»

« Depuis la découverte des côtes de Terre-Neuve par les Basques français qui y transportèrent leur industrie de la grande pêche, nos nationaux n'ont jamais cessé d'y retourner chaque année. Nous sommes cependant forcés de reconnaître que les guerres interminables qui marquèrent les règnes de Louis XIV et Louis XV, ainsi que la période de la Révolution et de l'Empire, ralentirent plus d'une fois les armements terre-neuviens ...

p.111 « Que faisaient donc, pendant ce temps, les équipages des bateaux que l'insécurité de la mer empêchaient de faire voile pour l'Amérique ?

Se défendre

p.111 « Avant la création des flottes de guerre et l'organisation d'une armée navale régulière, nos marins, avaient pris l'habitude de se défendre eux-même contre les bâtiments ennemis qui venaient souvent les menacer et les attaquer.

Le renard (W) (1813)

et son capitaine Surcouf (W) (1773-1827))



Le Renard

« Nos marins étaient habitués, dès leur plus jeune âge, à livrer bataille tantôt contre les Anglais, tantôt contre les Hollandais ou les Espagnols ...

p.112 «La guerre leur était donc presque aussi familière que la pêche ...

« Ainsi, quand ils ne pouvaient aller à Terre-Neuve, il leur semblait tout naturel de s'armer pour faire la chasse aux bâtiments ennemis, dans la guerre de course ...



Surcouf

« C'étaient alors de corsaires ... auxquels venaient d'ailleurs se joindre d'autres capitaines ...

« Ils tiraient d'ailleurs, de cette guerre de course, des profits qui leur faisaient attendre avec moins d'impatience le retour de la paix ...



Jean Bart

Corsaires du Roi et Pirates

[1543 et 1583] p.112-113 « Les ordonnances de 1543 et 1584 fixaient «les avantages » que le roi promettait à tous ceux qui voulaient guerroyer pour son compte, tout en s'armant à leur propres frais. Et avec cela, il se procurait la marine de guerre qui lui manqua jusqu'à Colbert.

p.113 « Cependant, quels qu'aient été les excès commis par quelques-



uns, ... il ne faudrait pas confondre les corsaires avec les pirates, forbans et autres écumeurs de mer qui ne se réclamaient d'aucune nation, vivant uniquement de brigandage et qui, de tout temps, chez nous, ont été mis hors la loi ...

Lettre de course ou de « marque »

(W) : « Nul ne pouvait armer à la course s'il n'était muni préalablement d'une commission spéciale de l'Amiral, lequel d'ailleurs ne la refusait jamais. Faute de cette commission, le navire eût été réputé pirate et traité comme tel ...

p.114 « Les corsaires devaient combattre sous le pavillon de M. l'Amiral qui était le pavillon de France.

« Une autre obligation imposée aux armements de course prescrivait que les deux tiers au moins des équipages fussent composés de matelots français et commandés par des officiers français.

Prises de course

p.114 « Tout bâtiment pris sur l'ennemi ou trouvé porteur de marchandises à destination de l'Angleterre, était réputé bonne prise et adjugé comme tel au corsaire qui le ramenait dans un port français où la vente était faite aux enchères publiques. Une retenue de six deniers par livre (2,5%) était prélevée au profit des invalides de la marine. Le reste était réparti entre l'armateur et les gens du corsaire : deux tiers pour le premier, le reste pour l'équipage.

[1688-1697] « Pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, 4.200 bâtiments marchands anglais dont la valeur dépasse 750 millions de francs furent pris ou détruits par eux.

C'était l'époque des Jean Bart (W), des Forbin (W), des Duguay-Trouin (W), des Pontis, des Ducasse et des Cassard (W) ...

Incitations à la course - Faire la chasse à l'Anglais

p.115 « La marine de l'État continuant à décroître sous Louis XV et Louis XVI, ces princes furent obligés de s'adresser aux corsaires chaque fois qu'une guerre venait à éclater. Ainsi, quand survint la guerre d'Amérique, le gouvernement fit aussitôt appel à tous les propriétaires de bateaux marchands et pêcheurs ...

« Pour stimuler encore l'ardeur des corsaires, et les pousser à attaquer même les navires de guerre, le roi promit une gratification de 100 livres pour chaque canon enlevé à l'ennemi ...

« Il alla même jusqu'à offrir des canons et aussi des bâtiments ...

[1778] p.116 « Le 11 juillet 1778, une dépêche de M. de Sartine à M. Thirat, commissaire à Fécamp, lui faisait connaître que Sa Majesté ordonnait à tous les vaisseaux armés en course de faire la chasse à ceux du Roy d'Angleterre ...

« Les corsaires n'avaient pas attendu cet ordre pour se mettre en chasse car dès le mois précédent, nous trouvons à Fécamp des matelots anglais retenus comme prisonniers ...

Pendant la Révolution française

(Loi du 29 nivôse an VI (18 janvier 1798))

[1789] p.119-120 « Quand vint la révolution d'où sortirent vingt-deux années presque ininterrompues de guerre maritime avec l'Angleterre, les armements en course atteignirent leur plus haute période de gloire ...

« C'est un véritable poème épique que l'histoire de ces corsaires de la Révolution, marins hardis, et aventureux qui, montés sur de misérables petits bateaux, mal armés, n'avaient d'autre pensée que de courir sus à l'Anglais, pour s'emparer de ses bâtiments et de ses marchandises, s'attaquant même à des navires de guerre qui leur étaient dix et vingt fois supérieurs ...

p.128 « Mais le plus souvent, les navires anglais ou apportant à Londres les productions variées des côtes d'Afrique et des Indes Orientales et qui en valaient la peine par l'importance de leur chargement, se faisaient escorter à grand frais par un navire de guerre britannique. Et il fallait livrer, pour s'en emparer, une véritable bataille dont l'issue était parfois fatale aux nôtres, malgré la bravoure ...

« Mais malheur à celui qui osait s'aventurer dans la Manche, seul ou sans autre défense que les moyens personnels dont il pouvait disposer à son bord. Sa présence dans nos eaux ne tardait pas à être signalée et il lui était bien difficile d'échapper alors aux grappins que le corsaire lui lançait pour s'attacher à ses flancs, sauter à l'abordage, ...

Bonnes et mauvaises fortunes de mer

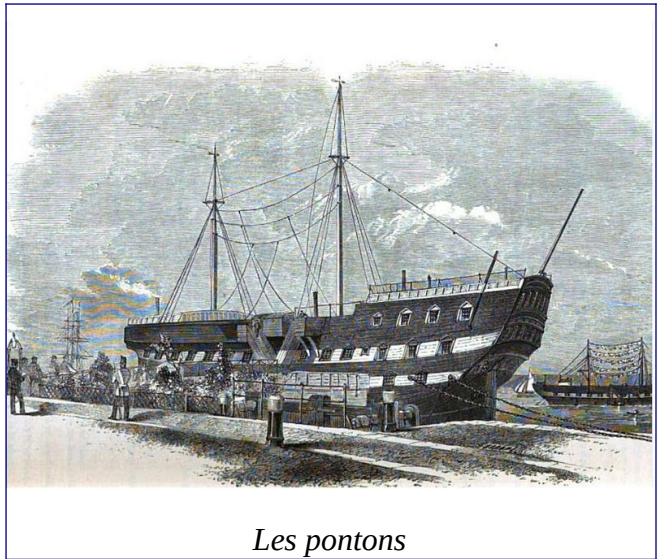
[1809] p.130 « Il devenait inespéré pour tous quand la seule prise de "Fortuna" ramené à Fécamp le 18 février 1809, produisit à la vente une somme de 486.067 fr. et celle de "The Experiment", ramené par le corsaire l' "Espoir" le 11 Août de la même année, et qui ne produisit pas moins de 772.781 fr ...

« Tous nos capitaines n'avaient pas cette même chance ...

« D'autres sont moins heureux encore et périssent victimes de leurs audacieuses entreprises ...

« Quelques-uns enfin sont pris par les Anglais, et leurs équipages vont grossir la masse des prisonniers français entassés sur les pontons britanniques ([W](#)), de sinistre mémoire ...

« Un grand nombre de marins pêcheurs, devenus corsaires autant par goût que par nécessité, subirent là de longues années de captivité, car les portes de leurs bagnes ne s'ouvrirent qu'en 1815. Toutefois, malgré la surveillance étroite dont ils étaient l'objet, quelques-uns parvenaient de temps en temps à s'en échapper.



Les pontons

La pêche au Banc pendant le XIXème siècle

Napoléon puis Louis XVIII

p.139 « Les traités de 1814 et 1815, si désastreux qu'ils aient été pour la France, avaient au moins l'avantage de rétablir la liberté et la sécurité des mers, comme de faire entrer dans leurs foyers tous les marins valides dont les uns - c'était le plus grand nombre - étaient retenus prisonniers en Angleterre, et les autres levés pour le service de l'État ...

« De toutes parts, les armements se préparent avec une activité fiévreuse. Le Gouvernement, d'ailleurs, semble prendre en main la cause de nos pêcheurs et particulièrement ceux qui vont chercher la morue à Terre-Neuve ...

p.140 « La France n'avait pas encore repris les possessions de Saint-Pierre-et-Miquelon, ni ses pêcheries de Terre-Neuve qui lui avaient été rétrocédées par les traités, de sorte que nos nationaux ne pouvaient compter sur aucun secours en cas de manque de vivre et d'approvisionnement en sel ou d'avaries dans ces parages si éloignés de la métropole ...

[1815 (Les Cent-jours)] p.141 « Sur ces entrefaites, Napoléon rentrait en France et Louis XVIII se réfugiait à Gand, de sorte que les expéditions préparées pour Terre-Neuve n'eurent pas lieu cette année là ...

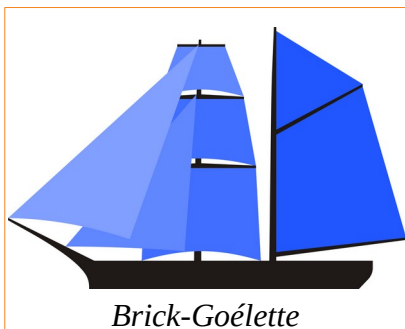
[1815 (8 juillet)] p.144 « Le 8 Juillet 1815, Louis XVIII rentrait à Paris, replacé sur le trône par nos amis victorieux et la paix était rétablie de nouveau. Elle fut durable cette fois, et les armateurs s'empressèrent de la mettre à Profit ...

[1815 (21 juillet)] p.144 « Quelques jours après, sortait du port de Fécamp, l'«Éléonore», brick [\(w\)](#) de soixante tonneaux « Puis l'«Adolphe» un autre brick de quatre-vingt-quatorze tonneaux partait également de Fécamp ... tous deux rentrèrent après avoir livré leur morue à "Cette" (s'écrit "Sète" depuis 1927) ...

La confiance revient

p.145 « Timides à l'origine, les armements ne tardèrent pas à se développer quand on eut acquis la conviction que l'on pouvait enfin pêcher en toute sécurité dans les parages de Terre-Neuve, et, dès l'année suivante, il se trouva sur le Banc presque autant de bâtiment français qu'avant la Révolution.

C'étaient pour la plupart des Bricks ...



Un brick est un voilier à deux mâts exclusivement : un grand mât et le mât de misaine plus petit à l'avant, gréé entièrement en voiles carrées, avec une brigantine à l'arrière. [\(W\)](#)

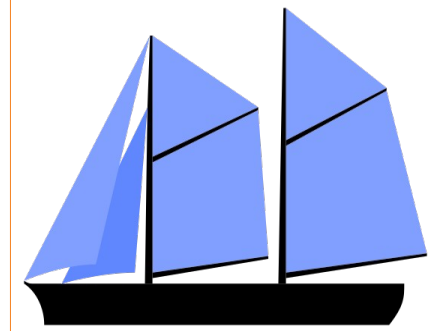
Un brick-goélette (encore appelé brig-goélette) est un voilier à deux mâts avec un mât de misaine (avant) gréé entièrement en voiles carrées et un grand-mât (arrière) gréé entièrement en [voiles auriques \(W\)](#)

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p20/44

Une goélette est un voilier équipé de deux à sept mâts, ... Elle se caractérise : par des voiles auriques dans l'axe du navire, à la base de tous les mâts, surmonté ou non, d'une voile aurique ou d'une voile carrée ([W](#)).

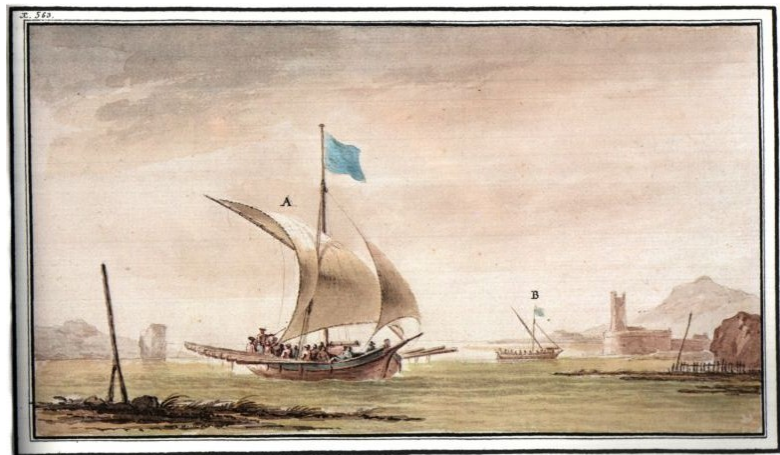


Goélette

Pêche et Commerce

[1818 février] p.145 « Molet, ministère de la Marine, autorisait les armateurs de Terre-Neuve qui voudraient se servir de leurs navires-pêcheurs comme transport de Saint-Pierre et Miquelon à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guyane et aux Indes occidentales, à débarquer, pour être renvoyés en France, les marins qui ne seraient pas nécessaires pour la conduite du navire pendant cette campagne de long cours ...

« Armés au commerce avec un équipage réduit, ces navires porteraient ainsi la morue aux colonies d'où ils pourraient revenir en France avec du fret de ces colonies ...



Amélioration des techniques de pêche

p.146-148 « A mesure que les armements se développent, on constate des améliorations dans la manière d'effectuer la pêche sur le banc :

« La pêche «à la faux» : variété de pêche à la main dans laquelle on n'amorce pas les haims (deux ou trois crochets bien aiguisés), en les retirant par secousses brusques, on prend le poisson qu'on pique tantôt par un endroit, tantôt par un autre ...

« Chaloupe et Porte-manteau : Concernant la pêche dormante, apparaissent des chaloupes (une ou deux grandes chaloupes avec un foc, une misaine et un tape tape-cul) et un petit canot qu'on appelait porte-manteau. La grande chaloupe sur tribord prenait 35 pièces de ligne de 60 brasses chacune. Le porte-manteau sur bâbord prenait 25 pièces de ligne de 60 brasses chacune également. [1821] p.149 « Dès 1821, le baron Portal, ministre de la marine, dictant des mesures de précaution à prendre par les hommes montant les chaloupes, prescrivait l'emploi d'une ligne fixée par l'une de ses extrémités au bâtiment mouillé sur le banc, et qu'un homme de la chaloupe aurait filée au fur et à mesure de manière à s'assurer le retour à bord en cas de brume. Il recommandait aussi l'usage de pierriers (canons) pour faire en temps de brume, des signaux d'appels aux embarcations restées en mer et que le brouillard empêchait de retrouver le navire ...

[1840] « Vers 1840, on abandonne le porte-manteau, la pose de lignes se fait au moyen de deux chaloupes d'égale grandeur et montées du même nombre d'hommes ...

« La testure de bâbord comprenait alors trente pièces de lignes et celle de tribord quarante. Ces lignes étaient mises le soir à la mer pour être relevées le lendemain matin ...

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p21/44

[1848] « Jusque là, on avait conservé, pour mouiller, l'usage du câble entièrement en chanvre. En 1848, on remplace le chanvre par des chaînes-câbles entièrement en fer, semblables à celles qui sont encore employées aujourd'hui ...

[1871] p.152-153 « Les testures atteignent 90 pièces.

[1875] « Les Doris et leur ligne » « Le seul changement important est le remplacement des lourdes chaloupes si encombrantes et si difficiles à manier, par les doris actuelles, dans lesquels

seulement deux hommes peuvent prendre place, mais elles sont si légères qu'on peut les remonter, chaque soir, sur le pont, et si peu encombrantes qu'on les empile les unes dans les autres pendant les traversées d'aller et de



retour. Dans le même temps, « les anciens hameçons français en fer étamé étaient remplacés par des hameçons en acier de fabrication anglaise, norvégienne, ou française. » Les grosses lignes devinrent plus fines, et le coton employé au lieu du chanvre ...

L'engagement à la part

[1743] p.153-154 « A l'origine et jusqu'en 1743, les conditions d'engagement pouvaient varier suivant les navires, mais s'écartaient très peu de celles relevées sur un contrat de 1728 : Les quatre cinquièmes du produit de la vente du poisson revenaient à l'armateur qui avait fourni le navire complètement gréé et avitaillé pour la saison de pêche ; le cinquième restant appartenait à l'équipage qui se le partageait. Avant le départ chaque homme recevait de l'armateur des avances ... retenues à l'arrivée, sur la part des bénéfices afférente à chacun ...

p.154-155 « Le 27 mars 1743, une assemblée générale des intéressés eut lieu, avec la permission du roi, sous la présidence de Le Tourneur, commissaire des classes marines ...

« Les intérêts respectifs des parties furent respectés et défendus à cette réunion, ...

« Une entente définitive s'établit sur les bases qui ne différaient pas sensiblement des conditions énoncées plus haut ...

« Cette réglementation fut religieusement respectée pendant toute la fin de l'ancien régime et même à la reprise des opérations de pêche, en 1815. Elle n'eut jamais un caractère d'obligation absolue ... » Cependant, l'usage une fois établi, personne ne songea à profiter de la faculté de déroger ...

Les avances en 1743 en livres	
Le capitaine	150
Le pilote	90
Le maître	80
Le chirurgien	80
Chaque officier	75
Chaque matelot	60
Chaque novice	30
Chaque mousse	15

Règlement de 1819 adopté à Dieppe, Fécamp et Saint-Valery-en-Caux

Les avances en 1819 en francs	
Au capitaine	300 + 100 pour peines et soins à l'armement
Au second	120 s'il n'est pas saleur 140 s'il est aussi saleur
Au saleur	100
A chaque matelot	80
A chaque novice 3/4	60
A chaque novice 2/3	54
A chaque mousse	40

[1819] p.156-158 « Art 2 Avaries communes : Le sel nécessaire étant embarqué à bord du navire, ... les frais de sortie et les pertes d'ustensiles de pêche, câbles, ancres, canots, avirons et autres objets dépendant de l'armement, seront considérés comme avaries communes, ainsi que celles arrivées au gréement et au corps du navire ...

« Il en sera de même pour les frais de relâche, postérieurs à l'embarquement du sel.

« Art 3 : Les avances seront consenties entre l'armateur, le capitaine et l'équipage et portées sur le rôle. Elles seront regardées comme pot-de-vin sans répétition sur le produit du voyage ...

« Art 5 : Il sera alloué les pratiques

suivantes à titre d'encouragement :

- Au capitaine : un tiers du produit des huiles, d'un baril de langues ...
- Au second : la moitié des pratiques allouées au capitaine ...

« Art 6 : Seront réputés avaries communes, les barillages qui auront servi à contenir les produits de la pêche ...

« Art 9 : Le navire arrivé à son port de désarmement, les frais de dé-gréement et la mise d'icelui en magasin seront au compte de la communauté ... (avaries communes)

« Art 10 : Après déduction de toutes les avaries ... le surplus du produit net sera partagé par cinquièmes dont quatre pour l'armateur et un pour l'équipage lequel sera divisé en autant de lots qu'il y aura de têtes à bord, plus un lot pour le capitaine.

Pénurie d'effectif de qualifié après les guerres de l'Empire

p.159 « Non seulement les matelots faisaient défaut, mais encore il était fort difficile de trouver les capitaines au long cours que la loi exigeait pour le commandement des navires se rendant sur les bancs de Terre-Neuve ; Il y avait en effet, pénurie de ces officiers ...

« Pendant toute la durée des guerres de l'Empire, les inscrits maritimes valides avaient été levés dès l'âge de 16 ans, et très peu d'entre eux avaient pu suivre les cours d'hydrographie assez longtemps pour se faire recevoir ...



19.10.2015 14:17

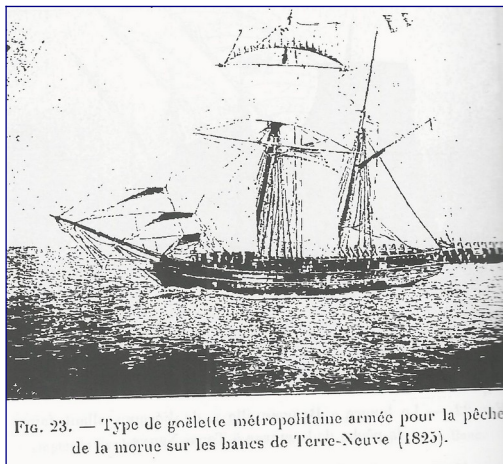
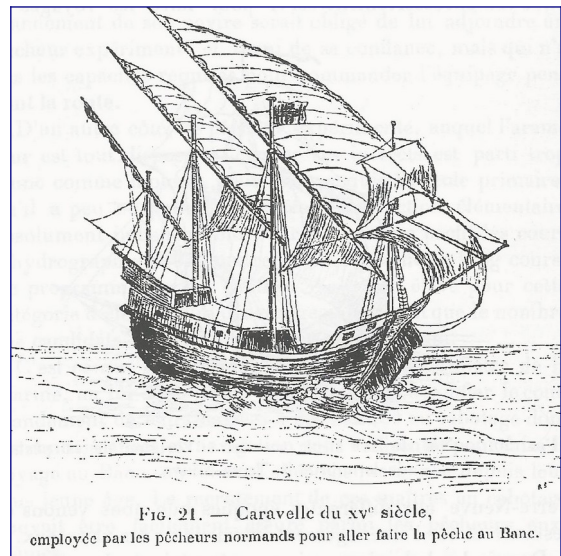
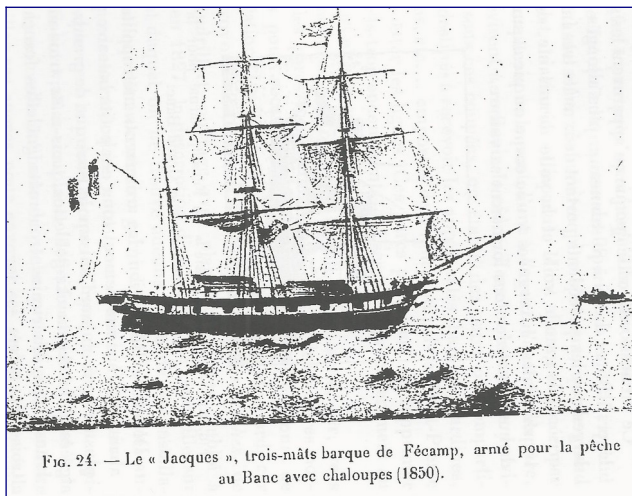
« Puis, et c'est là le point principal, les commandants des navires ne doivent pas seulement faire preuve de connaissances nautiques nécessaires pour pouvoir diriger le navire, assurer la sécurité des équipages en mer, ... ils doivent encore posséder des connaissances spéciales en matière de pêche et de préparation des produits de cette pêche, une pratique suffisante de ce genre d'opérations qui leur permette de devenir sur le Banc, non plus des officiers de marine marchande, mais bien des véritables chefs d'exploitation auxquels l'armateur, leur commettant, puisse confier en toute sécurité un capital d'une centaine de mille francs qu'ils doivent faire fructifier par une bonne pêche ...

Assouplissement de la réglementation

[1836] p.160 « C'est ce que les armateurs exposèrent au Ministre de la Marine, en lui demandant d'être autorisés à confier le commandement de leurs navires à des maîtres au cabotage dont les connaissances en navigation sont suffisantes pour faire le voyage au Banc, où ils sont allés chaque année depuis leur plus jeune âge ...

« La Loi du 21 juin 1836 vint donner gain de cause aux armateurs en autorisant les maîtres au cabotage à commander tous les navires armés pour la pêche à la morue, soit au Banc, soit à la côte de Terre-Neuve ...

Les bateaux utilisés aux différentes époques



p.161 « Depuis les baleiniers qui ne présentaient plus assez de sécurité, jusqu'aux harenguiers qu'on radoubait ... on pourrait dire que tous les types connus y passèrent. Il en est cependant quelques-uns qui furent plus spécialement adoptés par les armateurs :

- Les Caravelles
- Les Dogres (espèce de goélette sans voiles hautes)
- Les Brigantins à partir de la fin du XVIII^{ème}
- Les Trois-mâts barque (le Jacques de Fécamp) - Les

Goélettes

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p24/44

« Depuis la Révolution, les armements métropolitains ont abandonné successivement tous ces petits bateaux pour ne plus envoyer aujourd'hui sur le Banc que de grands navires



Goélette



Brick



Trois-mâts carré



Trois mâts goélette (w)



Brick Goélette (w)

Les améliorations de la fin du XIXème siècle

p.170 « Au point de vue de l'alimentation, les caisses à eau dont tous nos terre-neuviers sont aujourd'hui pourvus, assurent à l'équipage, pour toute la durée de la campagne, une eau saine et de bon goût, au lieu de l'eau saumâtre et nauséabonde qu'ils trouvaient autrefois dans ces barriques en bois ; les conserves ont également remplacé avantageusement les anciennes salaisons si souvent rances ...

« Le poste où couchent les hommes s'est agrandi et a été disposé de façon à recevoir toute l'aération exigée par une hygiène rationnelle ...

Que réserve l'avenir ? La Vapeur ?

[1875] (Nous sommes ici à l'époque où est écrit ce livre. L'auteur imagine une suite.)

p.171 « Mais la perfection est loin d'être atteinte, et nous verrons certainement dans un avenir prochain, nos navires avoir une machine à vapeur auxiliaire qui servira à actionner les pompes, le guindeau, le sifflet d'alarme, etc ... et leur donnera l'électricité qui jouera un rôle probablement important dans la pêche future, en même temps qu'elle permettra à nos navires

d'avoir des feux d'une intensité assez grande pour percer la brume et signaler leur présence aux rapides steamers qui sont, pour eux, un danger continuels ...

Industrie de la pêche et de la préparation de la morue

Sécheries de Sète et de Bordeaux

p.144 «Avant 1793, les armateurs de Fécamp séchant peu chez eux, livraient les produits de leur pêche à Dieppe ou Honfleur qui étaient de véritables centres commerciaux comme l'étaient également Granville et Saint-Malo.

[1816] «Quand se produit la reprise de 1816, c'est vers Sète qu'ils se dirigent, suivis en cela par un grand nombre d'autres bateaux pêcheurs.

p.144-145 «Cependant, si les sécheries de la Manche ne purent résister au nouveau courant commercial qui s'établissait ainsi et était encore favorisé, sinon entièrement causé par la facilité que trouvaient nos Terre-neuviens à s'approvisionner de sel en Méditerranée quand leur déchargement était effectué, le marché de Bordeaux sut maintenir son importance séculaire qui s'accrut encore de la décadence des autres marchés de l'Atlantique, jusqu'à arriver à se constituer de nos jours un véritable monopôle.

p.173 « Quel contraste nous offrirait, si elle pouvait se faire, la comparaison entre les Terre-neuviens modernes et les nefes harenguières qui s'aventurèrent les premières, à la suite des Basques, sur la route des Terres-Neuves de l'Amérique ...

« Et pourtant la pêche au Banc n'a pas encore dit son dernier mot ...

Nouveaux bateaux

[1875] p.173-175 «Les navires qui ont été construits en ces dernières années ou simplement retirés du long-cours et transformés pour être envoyés à la pêche de la morue sur le Grand Banc sont des grands trois-mâts solides et élégants, jaugeant 300 à 450 tonneaux et gréés

- les uns en barque avec vergues au mât de misaine et au grand-mât,
- les autres en goélettes avec des vergues au premier de ces mâts.

«La valeur moyenne d'un de ces navires neuf et prêt à partir est d'environ 175.000 fr et leur équipage se compose en moyenne de 30 hommes



Brick

Matériel d'armement et nourriture

500 brasses de chaîne-câbles	120 pièces bordelaises de cidre
4 ancrs de 425 à 450kg chacune	10 barriques de vin
	100 litres de genièvre
	2.000 d'eau de vie
18 doris avec gréement et avirons	5.000 kg de biscuits
75 ancrs de doris	
750 pièces de ligne de 75 brasses	
150.000 avançons de 1m	1.500 kg de pommes de terre
150.000 hameçons en acier	
Cordes pour les bouées et pêche au bulots	Du lard et du bœuf salé

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p26/44

Caudrettes, mannes, paniers	Des conserves de viande et de légumes
50 barils de harengs salés pour appâts	Du beurre, de la graisse et de l'huile
300 tonnes de sel pour préparation de la morue	10 tonnes de charbon de terre pour la cuisine

« En un mot, tout ce qu'il faut pour que ce navire n'ait besoin de rien pendant cette longue campagne pour laquelle on doit tout emporter, même l'eau potable, qui est renfermée dans des caisses en tôle où elle se conserve très pure et salubre ... »

Nouveaux équipages

L'Équipage

- 1 capitaine, qui doit être reçu maître au cabotage
- 1 second, qui fait généralement l'office de trancheur sur les lieux de pêche
- 1 saleur, qui fait fonction de lieutenant ou de chef de quart
- 12 patrons de doris
- 12 matelots
- 1 novice
- 2 mousses

Salaires comparés

p.184 *Après une étude minutieuse des salaires annuels des différents armements, l'auteur conclut : « Ainsi, même en supposant, hypothèse tout à fait inadmissible, que les bâtiments du commerce navigueraient 12 mois par an sans désarmer, ou bien que leurs hommes trouveraient immédiatement un embarquement sur un autre navire, l'avantage reste encore à nos Terre-neuviens qui, pour une période de neuf mois seulement, procurent plus d'argent aux familles que ne le feraient les plus grands navires armés au long-cours ou au cabotage ... »*

Le grand départ des Terre-neuviers

Les images qui suivent sont extraites de la série

« Entre Terre et Mer »

France 2 et France 3



p.184-188 «Le départ de cette véritable armée de pêcheurs, qui quittent chaque année à des périodes à peu près fixes les différents ports du littoral normand et breton pour aller, au milieu des dangers de toute sortes, exploiter les Bancs et le French-Shore de Terre-Neuve, constitue, pour nos populations maritimes, un évènement de premier ordre qui, malgré sa périodicité, émeut les cœurs les plus indifférents ...

« En quelques jours, nos bassins, encombrés de navires, d'où émerge une forêt de mâts dont les vergues s'entrecroisent et sur lesquels s'agite une foule affairée, se vident et semblent plongés dans un sommeil léthargique qui durera jusqu'au retour des terre-neuviers dont les dernières voilures disparaissent à l'horizon grisâtre ...

« A Saint-Malo, on voit d'abord partir les "pelletas" ou "graviers" dont le métier consistera à faire sécher le poisson sur les graves ; puis les "marins à la pouche" partant sans engagement et avec espoir de trouver là-bas une occupation » Rien n'est plus saisissant que le spectacle de l'embarquement de toute cette fourmilière humaine, venue de tous les points de la côte bretonne, Cancale, Saint-Malo, Dinan, Saint-Brieuc, Paimpol, Tréguier, etc ...

« Entre temps partent les "banquais" armés à Saint-Malo et qui emportent avec eux leur équipage complet ...

« A Fécamp, les départs de la flottille qui se compose de 68 grands navires dont quelques-uns dépassent 400 tonnes, s'effectue toujours par petits groupes de 4, 6, 8 voire 10 navires à la même marée de fin mars à la dernière quinzaine d'Avril ...



Les préparatifs

« Aussitôt que tout est paré à bord, une revue de détail est passée par les "capitaines visiteurs" du port ; ils délivrent un "certificat de visite"...

« L'équipage passe au "bureau de l'inscription maritime" où il est fait lecture des conditions de l'engagement ...



« Chaque homme reçoit alors de l'armateur les avances qui lui sont nécessaires pour se "gréer" lui-même et permettre à sa famille de vivre pendant son absence ...



Bénédiction

« Enfin une messe est dite ... A cette messe ne manquent jamais d'assister avec l'équipage au grand complet, les mères, les femmes et les sœurs des marins qui vont partir.

« Puis le jour du départ arrive enfin. C'est un spectacle grandiose et touchant que celui qu'offrent en ce moment les abords des quais et des jetées qui sont noirs de monde ...

Ah ! ils ne sont pas gais à ce moment-là tous ces braves marins qui ont pourtant déjà risqué vingt fois leur vie sans peur comme sans regret ...

La traversée

« Le temps que mettent nos Terre-neuviens pour se rendre sur les lieux de pêche est essentiellement variable et est entièrement subordonné à la direction du vent, à l'état de la mer et aux qualités du navire ...

« On en a vu qui "banquaient" douze jours seulement après leur départ de Fécamp, tandis que d'autres mettaient six semaines pour arriver sur le Banc ...



Lecture des recommandations du curé de la paroisse

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p29/44

« Dès le départ, les hommes sont répartis en deux bordées qui font le quart alternativement, les "tribordais" sous la direction du second, les "babordais" sous celle du saleur ...

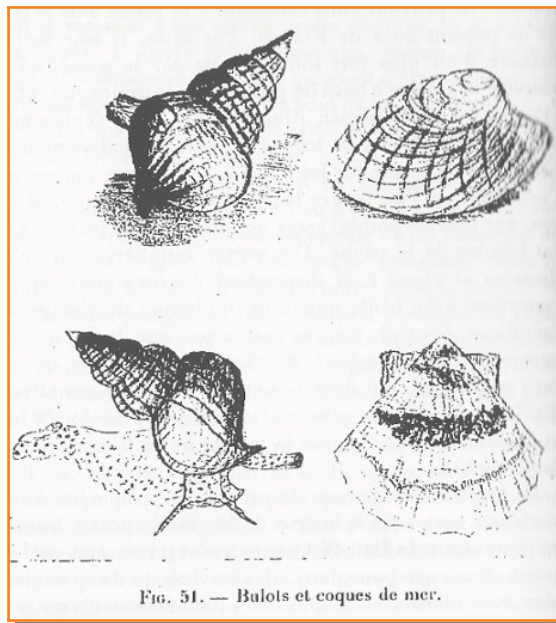
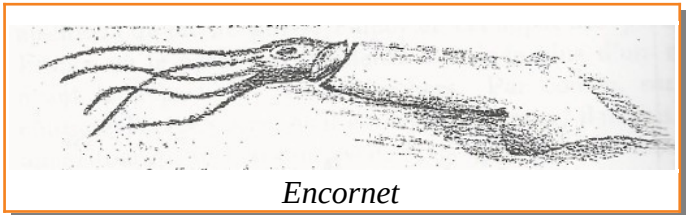
« Le quart est de quatre heures, de nuit comme de jour. Le capitaine et les mousses sont exemptés de cette corvée.

« Pendant le jour, ceux qui sont de quart et qui ne sont pas occupés à la manœuvre, préparent les agrées pour la pêche, tels que gaffes, piqueux, ancres de doris, avirons, bouées, chandrettes et mannes ...

Préparation de la pêche

p.213 Les appâts « On donne le nom de "boëte" à l'appât dont on garnit les haims pour prendre la morue. Les variétés d'appâts qui sont aujourd'hui employées par les pêcheurs peuvent être réduites à six :

Le hareng frais, le capelan, l'encornet, le bulot, la grande coque et la moule.



p.189 Les lignes «Quelques jours avant d'arriver, on monte les lignes : Chaque doris reçoit 24 pièces de lignes de 75 brasses chacune, soit 1.800 brasses ou 3 km de ligne. A un mètre et demi de distance les uns des autres sont attachés les "avançons" d'un mètre de longueur terminé par un hameçon en acier de fabrication anglaise, norvégienne ou française n° 13,5 ou 14 ...



Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p30/44

Puis on prépare la cale au sel. « Dès que l'on n'est plus qu'à 25 ou 30 milles du Banc, l'apparition des oiseaux qui viennent de plus en plus nombreux indiquent qu'on arrive ...

L'arrivée sur le Banc : Les doris sont aussitôt mises à la mer ; deux hommes, le patron et son matelot s'y installent et, munis de "chaudrettes" ([w](#)) attachées à de longues cordes et qu'ils ont amorcées au moyen de harengs ou autres viandes salées et rapportés de France.

« Ils commencent la pêche au bulot qui se fait tout près du navire. Quand la récolte est suffisante, les bulots sont envoyés à bord et broyés, ... et on commence le bottage des lignes, c'est à dire à garnir les haims avec la chair de ces mollusques.

La pêche



« C'est alors que commence la pêche proprement dite ...

« Environ deux ou trois heures avant le coucher du soleil, si l'état de la mer le permet, les doris sont envoyées chacune dans une aire de vent différente mettre dehors les lignes lovées dans de petites "mannes" ou barils placés au fond entre les deux hommes ...

« Au début d'un mouillage, on commence à filer les lignes à une distance d'environ cent brasses du navire, mais peu à peu, les doris doivent s'éloigner davantage sans toute fois aller à plus de trois ou quatre milles ...

« L'opération de mise dehors dure environ deux heures quand la mer est calme ...

« Les hommes rentrent à bord et hissent les doris sur le pont pour ne pas les laisser à la merci de la mer.

p.193 « Quand tout le monde est renté, on soupe et on pompe pour débarrasser la cale de la saumure et du jus de poisson qui s'est écoulé des piles de morues préparées ...

« On appelle alors les hommes à la prière qui est généralement faite à haute voix ...



Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p31/44

« A ce moment, la nuit est tout à fait tombée, on a allumé les feux de position et tout le monde va se coucher ...

« Un seul homme reste sur le pont pour faire le quart et veiller à la sécurité de l'équipage. Le quart ne dure qu'une heure, c'est tout ce qu'on peut demander à ces marins harassés par quinze ou dix-huit heures du plus dur labeur.

« Il règne une odeur fade et écœurante dans l'étroit réduit éclairé d'un "quinquet" fumeux alimenté à l'huile de foie de morue où 20 à 25 hommes dorment à la fois mélangeant leur haleine forte à la buée qui se dégage de leurs hardes souillées de débris de poisson ...



p.194 « Quand le jour va percer, l'homme de quart éveille l'équipage de façon à ce que tout le monde soit prêt quand il fera suffisamment clair, ce qui a lieu entre 3 heures et demie et quatre heures en été ...

« On appelle à la prière, on verse à chaque homme un "boujaron" (6 cl) d'eau de vie en même temps qu'on fait une distribution de biscuits...



« On débarque alors les doris et chacun va relever les lignes qu'il a mises dehors la veille au soir et en décrocher les morues.

p.195 « L'opération du lever des lignes dure environ trois heures. Quelquefois, quand la morue donne, la même doris est obligée de faire deux voyages pour ne pas perdre de poisson et ne pas s'exposer à charger jusqu'à couler bas. Aussi, suivant l'abondance du poisson et surtout de l'état de la mer, les pêcheurs rentrent au navire de 8h30 à

midi.

p.196 « Aussitôt que la doris a accosté le bâtiment, la morue est embarquée, c'est à dire jetée sur le pont au moyen d'un croc.

« Quand la dernière doris est rentrée, on déjeune. Le menu n'est guère varié. Pendant toute la durée de la "banquaison" et tant que la pêche peut s'effectuer, il se compose de poisson bouilli dont la morue fraîche fait les frais, quelquefois remplacée par de la raie ou du flétan. Les hommes qui ont réussi à prendre un "dadain" (S) pendant leur moment de loisirs le font rôtir pour eux-mêmes ...

« Après le déjeuner on se met à travailler la morue ...



Le travail de la morue

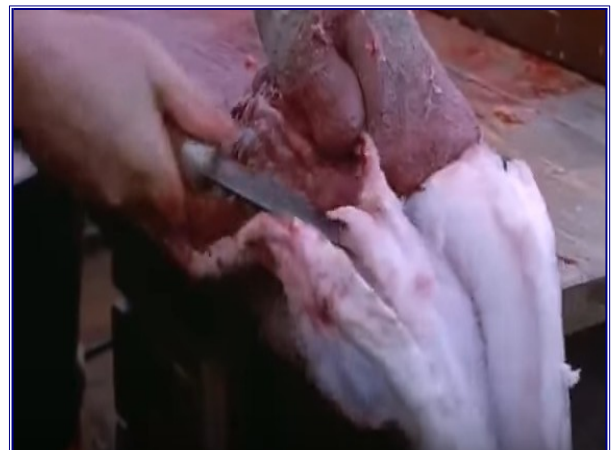
p.199 « Chacun commence par "chreuiller" les morues. Pour cela il leur fend l'abdomen depuis l'anus jusqu'à la gorge; il en retire les œufs ou "rogues" qui sont mis à part dans un baril pour être salés, le foie qui est jeté dans la "fassière" où il se transformera en huile et enfin les

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p32/44

"breuilles" ou intestins qui seront ensuite jetés à la mer. Cette première opération terminée, il détache la tête du poisson dont il met la langue à part pour être salée et il jette la morue vidée et décollée dans un parc près duquel se trouve le trancheur ...



p.200 « Celui-ci, qui n'est autre que le capitaine ou le subrécargue, reprend le poisson à demi-préparé et le fend d'un bout à l'autre, mais en conservant assez de chair sur le dos pour que les deux parties, une fois ouvertes, semblent ne faire qu'un seul et même poisson plat. Il coupe ensuite l'arête dorsale et enlève la partie supérieure de cet os dont l'inférieure est conservée pour donner plus de fermeté au poisson ...

« Ainsi préparée, la morue tranchée est passée aux mousses (s) qui sont chargés de la laver dans de grandes "bailles" remplies d'eau de mer que l'on renouvelle aussi souvent qu'il est besoin. Le poisson est ensuite envoyé dans la cale où il est livré au saleur ...

Le salage

p.200-201 « Deux méthodes sont employées pour saler la morue :
« 1° Le salage en saumure dans un récipient étanche,



Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p33/44

«2° Le salage en "arrimes" qui permet au poisson de s'égoutter et de perdre ainsi le sang qu'il peut encore conserver après le lavage ...



« La morue doit être étendue soigneusement en arrimes afin d'éviter que des plis ne se forment, car il serait très difficile de faire disparaître ces plis lors de la préparation définitive ...

« Une grande attention doit être apportée pour que le sel soit réparti d'une manière uniforme sur chaque couche de poisson en proportion de son épaisseur...

« Trop de sel brûlerait le poisson, trop peu le rendrait doux ...

p.201-202 « Aussi le choix du sel est-il une question très importante qui a souvent divisé les armateurs. Depuis un quart de siècle, ce sont les sels de Méditerranée qui sont en faveur à Fécamp. Il est transporté des salins d'origine au port d'embarquement par de grands navires affrétés à cet effet et qui jaugent 2.500 à 3.000 tonneaux.

Le séchage



p.202 « Lorsque les débuts de la campagne ont été favorables et que les premiers mois de pêche ont donné de bons résultats, certains navires vont porter à Saint-Pierre les produits de cette pêche ...

« Ils en profitent pour compléter s'il y a lieu leur approvisionnement en sel et emportent, en quittant cette colonie, quelques barils de capelan ([w](#)) qui leur sert de boîte au début de la seconde pêche ...

« Les morues ainsi débarquées sont séchées sur les grèves par les Graviers ([S](#)) ...

« Mais lorsque le navire a emporté une quantité suffisante de sel et qu'aucune cause ne l'oblige à une relâche coûteuse, il revient directement, quand il "débarque", (c'est à dire lorsqu'il quitte le banc, à la fin de la pêche), vers les principaux ports de retour qui sont Bordeaux, Port-de-Bouc, Martigues, La Rochelle et Nantes et où sont établies des sécheries et qui constituaient (fin XIX^{ème}, Début XX^{ème}) les plus grands marchés français pour la morue ...

« Les choses ont bien changé depuis :

- «D'une part, une nouvelle industrie, le "repaquage" ([w](#)) de la morue verte salée en tonnes semble vouloir s'implanter dans les ports de la Manche ;

- «D'autre part, des tarifs spéciaux ont été consentis par les grandes compagnies de chemins de fer pour le transport à destination de Bordeaux et des ports de la Méditerranée ...

p.205 « Le séchage de la morue, c'est à dire sa préparation définitive, constitue une industrie spéciale, complètement distincte de la pêche proprement dite et à laquelle l'armateur ne participe en aucune façon ...

p.206-209 « Deux méthodes existent : le pressage et le séchage. C'est le séchage qui a

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p34/44

toujours été employé par les Français, comme d'ailleurs la plupart des peuples qui ont exercé cette industrie.

Dans certains endroits on étendait simplement le poisson sur les graves. Dans d'autres, on se servait d'"échafauds" en bois auxquels on suspendait les morues ...

« A Bordeaux, les industriels avaient remplacé les échafauds par des "vigneaux" en bois sur lesquels le poisson était suspendu par la queue. Le séchage s'opérait ainsi en deux à six jours seulement.

« Puis, la concurrence américaine a conduit au séchage artificiel :

« Le séchage artificiel par le procédé américain consiste à exposer le poisson sur des plateaux dans un séchoir où la température est portée à 80° et 90° Fahrenheit ...

« D'autres procédés : « Tout autre est le procédé français Chédru, Dupont et Melis ...

(ventilation forcée et température de 30 à 32° pendant 12 à 18 heures, 36 heures pour expédition dans les colonies) ...



L'huile de foie de morue

p.210-211 « Cette huile, dont chacun connaît les propriétés curatives dans le traitement de la "scrofule" (s) et des affections de poitrine, n'est pas seulement employée par la médecine, qui ne constituerait qu'un débouché de peu d'importance. La grande industrie l'emploie concurremment avec les autres huiles de poisson et notamment celle du hareng, pour le graissage et la préparation des cuirs ...

« C'est surtout au début de la campagne, quand il ne fait pas trop froid, que les pêcheurs utilisent les foies, et qu'ils en retirent les meilleurs produits, c'est à dire une huile très limpide, à peine teintée de rose, et presque sans odeur. Pour cela, ils installent sur le pont, près des parcs à morue, plusieurs tonneaux à gueule bée, échancrés d'un côté et nommés "fassières". On y jette les bons foies au fur et à mesure que les morues sont "ébreuillées" (s), et l'on attend que l'huile se fasse d'elle-même par le seul tassement de ces foies qui s'accumulent. L'huile surnage bientôt au dessus de la masse. On la retire avec des poches pour l'enfermer dans des barriques que l'on descend dans la cale aussitôt qu'elles sont remplies ...

Économie et bénéfices induits

p.221 « Il est inutile d'insister davantage sur l'importance qu'a acquise, de nos jours, en France, l'industrie morutière ...

« Elle fait vivre directement plus de 20.000 familles, et donne lieu à un commerce général de

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p35/44

plus de 40 millions de francs (chiffres de début XX^{ème} siècle) par ses seuls produits de consommation qui procurent, en outre, à notre marine marchande, un fret annuel de plus de 60.000 tonnes ...

« Si nous la considérons maintenant au point de vue de la défense nationale, nous verrions qu'elle occupe annuellement près de 12.000 marins dans la force de l'âge et qui y sont maintenus dans un continuel état d'entraînement, formant ainsi le moyen le plus solide de la réserve de notre armée de mer, dans laquelle ils seraient aussitôt incorporés, si un danger venait à menacer notre patrie ...

« Il est de l'intérêt bien entendu de la nation de ne point laisser périliter cette branche de l'industrie maritime française au moment même où l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et les États-Unis font les plus grands sacrifices pour leurs flottes ...

- 0 -

La fin de ce chapitre du livre d'Adolphe Bellet est consacrée aux aides sous forme de taxes ou détaxes accordées aux industriels français de la morue pour compenser les déséquilibres dus en particulier à l'éloignement des lieux de pêche par rapport aux producteurs américains. Elle donne également des statistiques économiques largement développées dans l'étude d'IFREMER. Il est inutile de les reproduire ici.

Saint-Pierre et Miquelon

p.245 « Si l'on ne voulait envisager que la question de l'expansion coloniale, on pourrait dire que l'Histoire des Français dans l'Amérique du Nord se termine au traité de Versailles de 1783, ou plutôt en 1815, en tenant compte de la Louisiane qui fut concédée plus tard par Napoléon aux États-Unis. « Les Traités de 1815 ne nous laissèrent, dans l'Amérique septentrionale, que les minuscules îlots de Saint-Pierre et Miquelon. »

Voir

["Vente de la Louisiane" \(s\)](#) et

["Traité de cession de la Louisiane entre la France et les Etats-Unis" \(s\)](#)

p.246 « Qu'est-ce donc que Saint-Pierre et Miquelon, si on compare leur étendue territoriale et leur population sédentaire aux autres colonies que la France a su se créer en Afrique et en Asie ? :

« Un point imperceptible perdu dans les brumes au milieu de l'empire colonial anglais de l'Amérique du Nord !



« Et cependant,
« Quelle activité règne aujourd'hui
sur ce point que nous avons pu
arracher à la rapacité britannique !

« Quelle vitalité accusent ces îlots
arides que la nature elle-même
semblait avoir voués à l'isolement
et à la désolation perpétuelle !

« Quels intérêts commerciaux et
économiques s'agitent autour
d'eux !

« Il semble que toute l'activité de la Nouvelle France du XVIII^{ème} siècle
se soit concentrée sur eux !

Situation et géographie

p.247 « Située à 30 kms au sud de la grande île de Terre-Neuve par 46°46' de latitude nord et 58°30' de longitude à l'ouest de méridien de Paris, la colonie comprend deux petites îles :



« **Saint-Pierre.** (s)



« La plus petite île et en même temps la plus méridionale, est Saint-Pierre dont la superficie totale n'atteint pas 25 kms² y compris ses îlots «le Grand-Colombier», «le Petit-Colombier», «l'île aux Chiens ...

« C'est dans cette île qu'est bâtie la ville de Saint-Pierre, chef-lieu de toute la colonie et reliée à la France par un câble télégraphique ...

« **Miquelon.** (s) : Au nord-est se trouve Miquelon dont la superficie atteint 215 kms² pour une population de 500 à 600 habitants.

p.248 « Dans toute la colonie, il n'existe qu'une seule baie, celle de Saint-Pierre où il a été possible d'établir un port capable d'abriter de grands navires venant d'Europe. ...

« Les navires calant plus de trois mètres sont obligés de rester dans la grande rade ; ceux qui ont un tirant d'eau plus faible peuvent, à marée haute, entrer dans le Barachois où 200 goélettes de pêche appartenant à la colonie trouvent un abris sûr pendant l'hiver ...

p.249 « Le sol de ces îles, montagneux dans sa plus grande partie, est entrecoupé de vallées, plus ou moins profondes, où viennent condenser les brouillards ...

« Les végétations qui s'y accumulent les transforment en tourbières ...

« Il n'existe aucune source proprement dite ... ce sont les eaux de pluie qui viennent alimenter les puits ...

« Dans ces conditions la culture y est à peu près impossible ...

p.250 « Bien que la latitude de Saint-Pierre soit sensiblement égale à celle de La Rochelle ou de Nantes, la température moyenne est celle des îles Féroé au Nord de l'Écosse, avec un climat excessivement humide. L'été y est sans chaleur à cause des brumes. Par contre, l'hiver n'y est pas trop rigoureux ...

Histoire de Saint-Pierre et Miquelon

p.251 « Pendant tout le temps que l'île de Terre-Neuve appartient à la France, aucun essai de colonisation n'y fut tenté, les deux îlots restèrent déserts et nos pêcheurs n'y descendaient que par hasard ...

[1713] « En 1713, Saint-Pierre et Miquelon passèrent aux Anglais comme dépendance de Terre-Neuve. La France conservait encore l'île du Cap Breton et le Canada ...

[1763] « Par le traité de 1763, le roi de la Grande-Bretagne nous rétrocéda les îlots stériles et déserts de Saint-Pierre et Miquelon à la condition expresse qu'il n'y serait établi aucun ouvrage militaire et que la garnison n'y dépasserait pas 50 hommes ...

« Le 14 juillet 1763, le baron de l'Espérance fut chargé d'aller prendre possession de ces îles au nom de la France, et en 1764 et

1765 se fondaient les premiers établissements français qui consistaient en pêcheries ...

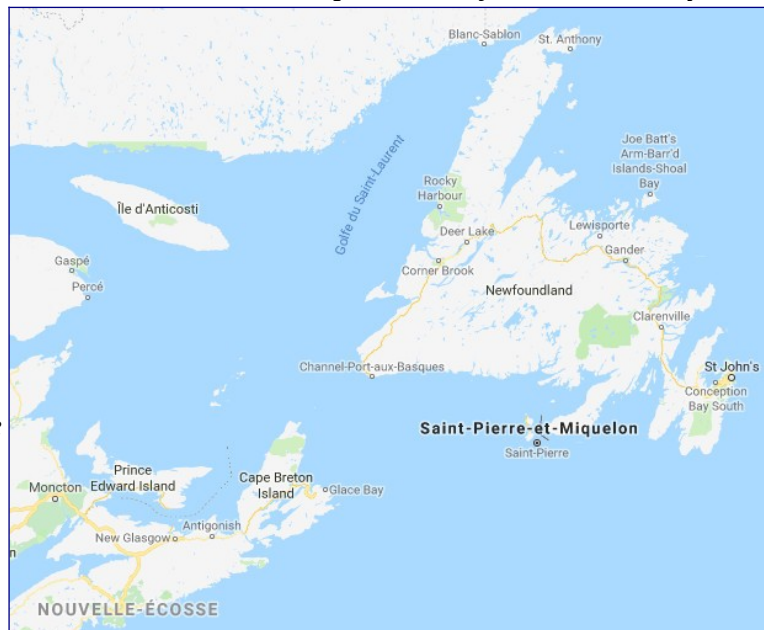
[1778] « En 1778, lors de la guerre d'indépendance américaine, les Anglais s'emparèrent des îles Saint-Pierre et Miquelon, dont ils détruisirent de fond en comble toutes les habitations ; en même temps, ils forcèrent ses habitants, dont on pouvait évaluer le nombre à 1.200 ou 1.300, à se réfugier en France ...

[1783] p.252 « La paix de Versailles du 3 septembre 1783 nous rendit la petite colonie, et cette fois, la cession se fit sans aucune réserve. Les habitants y furent ramenés, les habitations se relevèrent en même temps que l'industrie de la pêche reprenait ...

[1792] « La guerre de 1792 vint, encore une fois, détruire les espérances des colons ...

[1814] « Le traité de Paris du 30 mars 1814 qui restitua à la France ses pêcheries du «French-Shore» de terre-Neuve, lui rendit en même temps Saint-Pierre et Miquelon que nous n'avons jamais perdu depuis ...

[1816] « Le 22 juin 1816, cent vingt anciennes familles Saint-Pierraises étaient transportées dans nos deux petites îles où elles se répartissent en deux groupes Miquelon et Saint-Pierre ...



L'industrie morutière à Saint-Pierre

p.253 « C'est Saint-Pierre qui se développa au point de former aujourd'hui (avant 1920, date d'écriture de ce livre) une véritable petite cité maritime où l'animation est considérable pendant la saison de pêche ...

« La seule industrie qui ait pu se développer dans le pays est la pêche et la préparation de la morue ; « Le seul commerce est celui du poisson et des approvisionnements des navires de

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve »

P-3 : p39/44

pêche. On transporte à Saint-Pierre du sel, des chaînes, des ancres, des hameçons, des filets, de l'eau-de-vie, du genièvre, ...

« On en rapporte de la morue salée, soit verte, soit séchée et de l'huile de foie de morue ...

p.255 « Le rêve de tous ceux qui arment pour la pêche est de pouvoir ajouter une goélette de plus à celles qu'il possède déjà. Ainsi le nombre de ces goélette atteint-il de nos jours (fin XX^{ème}) le nombre de 184 ...

« On comprend qu'avec une population aussi restreinte que celle de la colonie, le nombre des marins qui y résident ne peut suffire à la composition des équipages ...

« Il faut donc faire venir de France au début de chaque campagne une moyenne de 2.500 à 3.000 marins ...

p.256-157 « Le mode de pêche varie selon les lieux :

- Sur les bancs, c'est la ligne de fond avec doris,
- Le long des côtes de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent, c'est la ligne à la main ou la faux.

- La petite pêche, qui a son importance, se pratique sur les côtes de la colonie, soit au doris avec deux hommes, soit dans des pirogues avec deux hommes et un mousse.

- La pêche à la boîte est généralement faite le long des côtes par les marins de la petite pêche ainsi que par les femmes qui s'aventurent dans toutes sortes d'embarcations pour prendre le capelan et l'encornet, aussitôt qu'ils se montrent dans un endroit assez rapproché des centres habités.

L'assistance aux Marins-Pêcheurs

Un métier dur et dangereux

p.259-260 « Parmi tous ceux qui livrent chaque jour le rude combat de la vie, nul au monde n'est plus déshérité que le marin et surtout le marin de Terre-Neuve ...

« Ce qu'il y a de plus dur dans le métier de pêcheur de morue, ce n'est pas le travail pénible, quelquefois excessif surtout quand, par une mer houleuse, il descend dans sa frêle doris pour aller lever les lignes, décrocher le poisson et lutter contre le vent, les courants et les lames pour rentrer à son bord ! Quand on le voit soucieux, taciturne, les yeux fixés sur l'épais rideau de brume qui l'enserme à l'étouffer, il ne pense pas aux dangers que lui font courir et les glaces flottantes, que le courant polaire pousse silencieusement vers le sud, balayant tout sur leur passage, et le grand paquebot dont on commence à entendre la sinistre sirène et qui va passer rapide comme une flèche, sans se soucier du modeste voilier qui, retenu au fond par sa chaîne ne peut rien pour faire pour l'éviter ...

« Mais il craint la maladie. Il frissonne à la pensée qu'il peut tomber malade loin des siens, privé des soins dévoués et intelligents d'une mère ou d'une sœur, et dans l'impossibilité de faire appel aux lumières d'un patricien ...

« Non certes, la vie du marin terre-neuvier n'a rien d'attrayant ; c'est le travail acharné pour arracher à la mer les richesses qu'elle ne veut pas livrer, c'est la souffrance physique alliée aux tortures morales. Si rien d'anormal ne se produit à son bord, il restera pendant six mois entre le ciel et l'onde, allant de ça et là, suivant les caprices de la morue, se levant avant le jour, se couchant après lui, ne reconnaissant de repos que les jours de tempête, ne recevant aucune nouvelle du pays et n'en pouvant envoyer qu'accidentellement quand vient à passer un long courrier compatissant qui consent à s'en charger ...

« Ainsi, quand, par malheur, une maladie contagieuse vient à atteindre l'un de ces hommes, la démoralisation ne tarde pas à se mettre parmi eux, et le capitaine, malgré sa bonne volonté, malgré les ressources que lui offre le coffre à médicaments, n'a plus qu'à relever pour aller à saint-Pierre ... « Mais le voyage est souvent long et plus d'un sont morts avant d'arriver ...

« Ils sont ainsi dix mille marins français sur les Bancs de Terre-Neuve auxquels il faut ajouter les cinq mille Islandais dont le sort est pareil ...

La société des « Œuvres de Mer »

p.260 « Il n'était pas admissible dans un pays comme la France, qu'on se désintéressât ainsi de ces déshérités du sort et, puisque l'expérience avait condamné les anciens chirurgiens que Colbert avait essayé d'introduire, il appartenait, sinon au gouvernement, tout au moins aux classes aisées de notre pays, de leur procurer l'assistance médicale sur les lieux même de pêche ...

« C'est dans ce but que s'est fondée en 1895, sous la présidence de M. le vice-amiral Lafont, la société dite des « Œuvres de Mer » ...

p.262 « Son but est d'envoyer sur les lieux de pêche, c'est à dire à Terre-Neuve comme en Islande, des navires hôpitaux, chargés de visiter, dans des croisières dont l'itinéraire est fixé d'avance, tous les navires pêcheurs qui réclament son assistance, de donner aux malades et aux blessés tous les soins, et de prendre à leur bord, pour les transporter à l'hôpital de Saint-Pierre ou de Reykjavik, ceux, plus gravement atteints, qui ne pourraient sans danger être laissés aux soins des capitaines et patrons de pêche. En outre, ils portent à nos marins les lettres qui leurs sont adressées de France et ils se chargent de celles que les pêcheurs veulent envoyer à leurs

familles ...

p.264 « Le premier de ces navires hôpitaux, le Saint-Pierre, était lancé en 1896 ...

« Les premiers bateaux-hôpitaux étaient de fins voiliers, excellents marcheurs, mais n'en étaient pas moins soumis aux caprices des vents. La Société a fait construire, l'an dernier, (1920?) un navire mixte, Le Saint-François d'Assises (s), qui partait en avril 1901 de Saint-Servant pour nos pêcheries d'Amérique. Voir aussi le navire hôpital "Sainte Jeanne-d'Arc" (s)

Les Société de secours

p.265 « Sur plusieurs points du littoral, et notamment à Dunkerque et à Fécamp, il s'était fondé, il y quinze ou vingt ans, des sociétés de secours qui, si elles ne pouvaient assister les marins sur les lieux de pêche, les indemnisaient des chômages auxquels ils pouvaient être condamnés par suite d'accidents survenus en mer ou de maladies contractées pendant la campagne. Les veuves et les orphelins étaient également soutenus par elles ...

p.266-269 Suivent les articles statutaires qui précisent les détails

- des indemnités versées aux épouses et enfants en cas de décès du marin-pêcheur,
- des indemnités de chômage suite aux accidents de campagne,
- du mode de financement ; 1% du salaire des marins, cotisations des armateurs, dons de particuliers, subventions annuelles du Conseil général, du Syndicat des armateurs, du Ministère.

p.270 « Selon le bilan de la caisse de Fécamp pour l'année 1900 :

« On voit que, grâce au grand nombre des adhérents, les seules cotisations des armateurs et des marins participants auraient presque suffi à couvrir les allocations; mais il est des années plus malheureuses encore que 1900, quoique 31 familles aient déjà eu à déplorer la perte d'un des leurs ...

« Si l'on songe que le seul port de Fécamp envoie à la pêche plus de 3.000 marins dont 2.787 faisaient partie en 1900 de la Caisse de secours, la proportion des sinistres n'est que de 1%, chiffre relativement satisfaisant ...

p.271 « Mais quand un navire de 30 à 36 hommes est perdu corps et biens, le nombre des assistés est aussitôt doublé, et les allocations dues par la Caisse passent bientôt de 20.000 à 40.000 francs. C'est alors que les administrateurs s'adressent à la générosité du public ainsi qu'à la bienveillance du gouvernement ...

Orphelinats et autres Maisons

p.271 « A Fécamp, l'œuvre de la Caisse de secours est complétée par un Orphelinat ouvert en faveur des enfants de marins morts à la mer et qui reçoit les jeunes orphelins jusqu'à l'âge de douze ans ...

« D'autres ports ont créé des Maisons du Marin à la fois hôtels, bureaux de placement et lieux de réunion, où le marin qui attend un embarquement loin de sa famille peut se procurer à peu de frais le logement, la nourriture et des distractions honnêtes sans crainte d'être exploité ...

p.273 « Saint-Pierre possède une Maison du Marin fondée par les Œuvres de mer et où les équipages des navires relâcheurs, ainsi que les convalescents qui y ont été amenés par les navires-hôpitaux peuvent se réunir et passer leur temps à jouer ou lire les journaux. On cherche en effet, par tous les moyens possibles, à faire acquérir à nos marins le goût des lectures ...

« Il existe à Fécamp une Bibliothèque du Marins.

p.273-... «Trois autres institutions ont été créées en ces dernières années par la Chambre de commerce de Fécamp :

L'École d'hydrographie,

L'École des pêches maritimes,

Le Musée industriel des pêches et du commerce maritimes.

Le cahier de Persée

Partie-3 « La grande Pêche de la morue à Terre-Neuve»

P-3 : p42/44

Note : ce musée a été créé en 1899 par l'auteur de ce livre.

Fécamp – Juin 2019 – Visite du musée actuel



Maintien de nos droits sur le French-Shore

(Conclusion)

p.278 « Pendant plusieurs siècles, les pêcheurs français ... se contentèrent de relâcher dans les havres qu'ils avaient découverts pour y exercer leur pacifique industrie et entretenirent des relations cordiales avec les indigènes qu'ils ne cherchaient ni à soumettre ni à refouler pour s'installer à leur place ...

« Mais quand la fièvre des conquêtes lointaines vint agiter notre vieux monde, les Français profitèrent de leur situation privilégiée sur les côtes des Terres-Neuves pour se tailler, dans le vaste continent qui s'étendaient devant eux, un immense empire colonial dont la richesse ne tarda pas à exciter la convoitise de nos rivaux.

p.279 « Il s'ensuit un siècle de luttes acharnées et de guerres meurtrières, à la suite de quoi il ne nous restait plus en toute propriété que deux îlots rocheux et arides, ainsi que le droit de pêcher (S) sur une partie du littoral de l'île de Terre-Neuve devenue anglaise par droit de conquête ...

p.280 « Si Saint-Pierre et Miquelon sont de minuscules points de relâche dont la population sédentaire est aussi restreinte que le sol qui la porte, il existe, non loin de là, une vaste colonie restée française par le fait même de la vitalité de notre industrie morutière ...

« Cette colonie dont le sol est recouvert de 80 à 100 mètres d'eau, produit, au lieu de céréales, du poisson en abondance et est, huit mois sur douze, sillonnée, labourée et fauchée par les lignes de nos pêcheurs ...

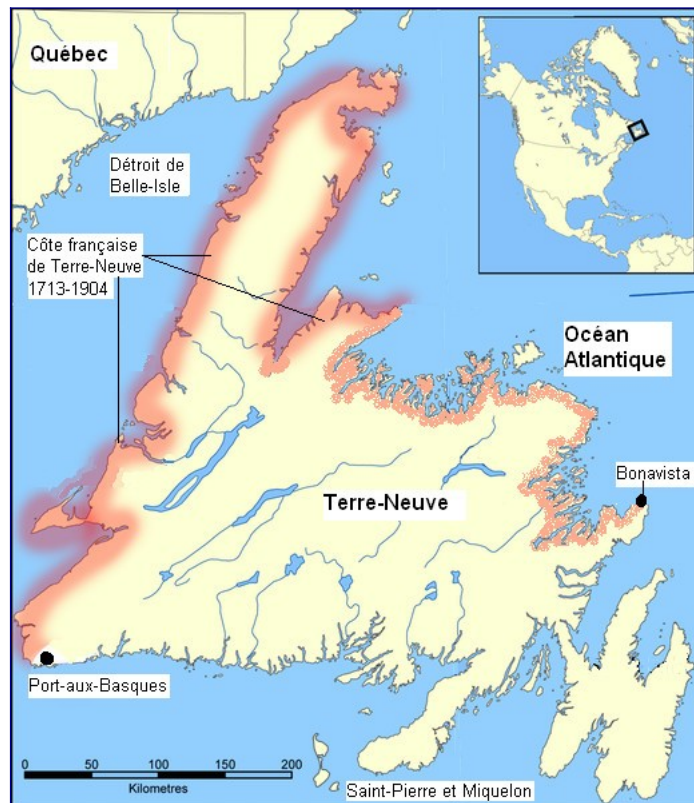
« Cette colonie sous-marine, qu'aucun traité international ne nous a spécialement attribuée, mais dont les pêcheurs de Fécamp, Saint-Malo, Granville et autres terre-neuviens ont su nous conserver les revenus, rapporte actuellement (1901) à la France plus de 25 millions de francs de produits ...

« C'est elle, surtout qui continue la tradition française en Amérique ...

« C'est elle, le «French-Shore», que nous devons défendre contre la concurrence étrangère qui la menace ...

«Saint-Pierre et Miquelon n'auraient plus de raison d'être, et cette colonie ne tarderait pas à disparaître si la pêche venait à péricliter ...

« Mais l'avenir de la pêche au Banc dépend lui-même du maintien de nos droits sur le French-shore de l'île de Terre-Neuve...



Suivent des arguments de négociation permettant de conserver nos droits sur le «French-Shore» avant de conclure :

p.284 « C'est par l'industrie de la grande pêche que nous nous sommes implantés les premiers dans les Terres-Neuves de l'Amérique du Nord ...

« C'est pour défendre cette même industrie que nous devons y rester coûte que coûte ...

« L'intérêt supérieur de notre pays l'exige ...

-o-

C'est la fin de ce dernier chapitre du livre d'Adolphe Bellet,
qui, rappelons-le, a été écrit à la fin du XIX^{ème}
mais ce n'est pas la fin de l'histoire !

-o-

Contestation de 1855 et cession de 1904 [Côte française de Terre-Neuve \(W\)](#)

[1855-1904] En 1855, Terre-Neuve se dote d'un gouvernement et conteste à la France son utilisation exclusive de la côte terre-neuvienne.

Après un demi-siècle de négociations, dans le cadre de l'Entente Cordiale, la France cède par la convention anglo-française de 1904 la majeure partie de ses droits de pêche, sauf autour de Saint-Pierre et Miquelon. En échange d'une compensation financière, ainsi qu'en échange de concessions territoriales en Afrique de l'Ouest et du Centre, la France conserve son droit de pêche, mais ne peut construire d'installations.

[1906] L'Angleterre finit par supprimer l'accès au French-Shore en 1906 et imposer aux Français la pêche au banc (pêche de la morue verte, dite « pêche errante »).

En complément on pourra consulter le site "Héritage.net" relatif au [French-Shore \(S\)](#)

*Fin de cette
partie*

Voir la partie suivante
[4/ Livre de Fournet](#)
"La pêche industrielle"

ou Retour à
[1/ Intro du cahier](#)
ou à
[L'accueil de Persée](#)
ou à
[L'accueil du site](#)